58e ANNEE (6e SÉRIE) N° 32 5 AOUT 1948

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Fondé en 1879 par Mgr F. PERRIOT

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Directeur

Mgr F.-M CATHERINET
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Codirecteur

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : **R. DESVOYES**

Toutes les lettres doivent être adressées à : Monsieur le Directeur de L'AMI DU CLERGE, à Langres (Haute-Marne)

Chèques postaux : Nancy 21.88

PRIX DES ABONNEMENTS :

FRANCE et UNION FRANÇAISE
Doctrine seule . . . . 200 fr.
Doctrine et Prédication . . . . 300 fr.

ETRANGER
Voir les conditions détaillées sur la couverture du 22 juillet.

On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du 1er *Janvier* de l'année en cours.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, PARIS-8e.

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les « Revues ». — I. L'enseignement religieux dans les collèges libres, 497. — II. Un no spécial de la *Schweizer Rundschau* sur le communisme, 498 ; le communisme et les Pères de l'Eglise, 499 ; l'*Utopie* de S. Thomas More, la *Cité du Soleil* de Campanella, 500 ; l'expérience du Paraguay, 500. — III. Le centenaire du *Manifeste du Parti communiste* de Karl Marx, 501. — IV. La Russie peut-elle faire la guerre ? 503. — V. Evolution de l'Angleterre d'après-guerre, 504. — VI. La maladie et la mort d'Elisabeth d'Angleterre, 506. — VII. La fin du paganisme en Gaule ; les temples remplacés par les églises, 507. — VIII. Soutenance de thèses du R. P. Goubert, 509.

Liturgie. — Consultations diverses, 510.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : H. Rondet, 511 ; Dr P. Costa, 512.

PREDICATION

Dominicales liturgiques. — XXXII. *15e Dimanche après la Pentecôte :* Témoins de l'Amour par une vie eucharistique (I), 225.

Les Notre-Dame de Septembre. — I. Nativité de la Sainte Vierge, 227.

Plans d'instructions sur le Credo. — XIX. Jésus-Christ Notre-Seigneur, 229.

Causeries liturgiques. — XXI. *Les fêtes secondaires de Jésus-Christ après la Pentecôte* (suite) : III. Les deux fêtes de la Sainte Croix, 230.

Brèves conférences sur l'Histoire de l'Eglise. — XLIII. Le christianisme en Gaule, 231.

Sylva rerum..., 232.

PETIT COURRIER

Q. — Pourriez-vous m'indiquer des documents pour traiter la conférence ci-après : *La Messe dominicale :* 1o Le sens de la messe paroissiale, grand'messe, centre de vie religieuse, messe, sacrifice de l'Eglise, aspect communautaire ; — 2o Le sens de la messe chez les laïques ; — 3o Moyens de revaloriser la messe paroissiale ?

R. — Vous trouverez des aperçus dans la série des *Causeries sur la Messe* données dans l'*Ami* (partie *Prédication*) en 1946-47 et 48 ; — consultez les Tables (Doctrine) et vous verrez divers articles qui vous intéresseront.

Consultez : M. Lepin, *La Messe et nous,* 190 p., Bloud et Gay, — R. P. Charmot, *La Messe sacrement de l'Unité,* 220 p., Desclée de Br., — Desplanques, *La messe de ceux qui ne sont pas prêtres,* Spes. — Voyez encore les cahiers de la *Maison-Dieu* (Edit. du Cerf), nos 8, 11, 13 où plusieurs articles correspondent à vos demandes. — Enfin, réfléchissez aux conditions concrètes de Pastorale qui se posent pour vous, dans votre milieu.

Q. — Existe-t-il un saint *Roland*, à quelle date sa fête ?

R. — Le *Répertoire bio-bibliographique* d'Ulysse Chevalier indique S. Rolland, archevêque d'Arles, † en 855, fête le 19 septembre, — S. Rolland, abbé cistercien, de Chézery (diocèse de Belley), au XIIe siècle, fête le 14 juillet (cf. Notice, au 15 juillet, dans les *Petits Bollandistes*, t. VIII, p. 335-38).

Q. — Quels ouvrages conseiller à un étudiant de 17 ans, pieux et pratiquant, qui désire se documenter sur la question de la *prédestination* ?

R. — En prêtant à ce jeune homme des ouvrages traitant *ex professo* de la prédestination, vous risquez de le troubler profondément. Prudemment, vous devriez vous-même le diriger dans cette étude. Nous avons tenté dans l'*Ami*, à deux reprises, d'en fournir un aspect abordable et réconfortant (1929, p. 339 ; 1930, p. 401). Voyez aussi dans le *Dict. prat. des Connaissances religieuses* de Bricout, l'article *Prédestination* de J. Rivière, t. v, col. 697. Cette première initiation faite, vous pourriez commenter à votre élève les propositions 15-19 du volume I sur *Dieu*, du P. Goupil, S. J. (Paris, Paillard). Enfin, si vous voulez monter plus haut et aborder la controverse, sans cependant vous engager à fond, prenez pour guides, d'une part, Sertillanges, dans *Dieu*, t. III *(Somme théol.*, édit. de la Revue des Jeunes, Desclée), appendice II, § IV, *La prédestination* et, d'autre part, d'Alès, *Providence et libre arbitre*, Paris, Beauchesne. Ce sont là deux auteurs calmes. Voir dans le *Dict. apol. de la foi catholique* (Beauchesne, t. IV) l'article *Providence*.

Q. — Ma paroisse a pour patron saint *Evroult ;* je ne trouve aucun document concernant ce saint. Que peut-on savoir de sa vie ?

R. — Pas de S. Evroult (Ebrulfus) le 1er septembre. — Au diocèse de Beauvais, on fête le 27 juillet un pauvre reclus, mort vers 600, fondateur de la vie monastique dans le Beauvaisis (cf. *Petits Bolland.*, t. IX, pages 41-44). — Le Martyrologe romain mentionne, le 29 décembre, un abbé, né en 517 à Bayeux, marié puis religieux et mort le 29 décembre 596 après avoir fondé plusieurs monastères, notamment dans la forêt d'Ouche *(Petits Bolland.*, t. XIV, p. 576-591). (Cf. Dom Baudot, *Dict. d'Hagiographie.)*

Q. — L'*Ami du Clergé* du 22 juillet 1948 (p. 478) parle d'un décret portant modification ou nouveaux éloges à insérer au Martyrologe. Comme je n'ai pas les *Acta* je vous serais reconnaissant de donner *in extenso* le décret en question, à l'effet de mettre au courant nos martyrologes.

R. — Pour répondre à votre demande, — qui n'est pas la seule sur ce sujet, — je crois qu'il serait préférable de demander à la librairie Lethielleux, à Paris, qui possède un dépôt des éditions Marietti, les feuilles volantes à insérer dans les éditions antérieures du *Martyrologe*.

Q. — Un confrère prétend qu'on peut admettre à la fréquentation des sacrements une divorcée ! Elle subit le divorce. Mais sous prétexte qu'elle ne saurait seule élever ses enfants elle se remarie, civilement naturellement. Elle est très pieuse. Je vous avoue que je ne comprends plus.

R. — Nous non plus..., au moins pour l'admission aux sacrements ! Reportez-vous à votre Théologie morale et à de nombreuses réponses de l'*Ami*. (Voyez les *Tables* de chaque année, avec la grande diversité de cas semblables à celui-ci.)

Q. — Quels ouvrages consulter pour traiter ces sujets ?

1o L'*Ecclesia discens* participe-t-elle à l'infaillibilité de l'Eglise ? Dans l'affirmative, en quel sens et dans quelle mesure ?

2o Nature et bienfaits de notre adoption divine d'après l'Evangile de S. Jean ?

R. — 1o Vous avez un bon résumé de la question : le *Consensus fidelium*, dans Hervé, *Manuale theol. dogm.*, t. I, n. 593-596, ou dans J. de Guibert, *De Christi Ecclesia* (qui cite Franzelin, Hurter, Scheeben), n. 391-394 ; voir Bainvel, *De magisterio vivo et traditione*, n. 92-94 et aussi (moins développé) Tanquerey, *Synopsis dogm.*, t. I, n. 1138 sq.

2o Si vous pouvez consulter Lagrange, *Evangile de S. Jean*, vous trouverez d'abondants renseignements. Voir aussi L. Bouyer, *Le quatrième Evangile*, Paris, 1938.

Le plus simple, le plus accessible, sera de compulser soit le t. I de *La grâce et la gloire* du P. Terrien, Paris, Lethielleux, soit le t. II de la *Théologie dogmatique* de Bartmann, édit. Salvator.

Quelques lignes simplement dans H. Rondet, *Gratia Christi* (Beauchesne. 1948).

Q. — L'*Ami du Clergé* pourrait-il répondre à la question suivante : Quelle est la Ste Félicité dont le nom figure au Canon de la messe ?

R. — Voici ce que dit Dom Botte dans un article sur *Les saints du Canon de la Messe au Moyen Age*, dans les *Ephemerides liturgicæ* (octobre-décembre 1938, p. 357 et 359) :

« Au sujet de Ste Félicité, on sait que les auteurs sont partagés sur l'identité de cette sainte, les uns voulant que ce soit la sainte romaine, les autres l'africaine du même nom. Les deux opinions ont des défenseurs de marque. On trouvera les arguments de part et d'autre dans Kennedy *(The Saints of the Canon of the Mass* Rome, 1938). » (P. 357).

« L'association des noms *Felicitate*, *Perpetua*, comme étant les saintes africaines de ce nom, a en sa faveur leur présence dans le *Chronographe* de 354, mais dans un ordre interverti, *Perpetuæ et Felicitatis*, le seul suivi dans les documents historiques, Perpétue étant une matrone et Félicité sa servante. On allègue encore que le pape Gélase, qui était africain, a pu vouloir honorer ses saintes compatriotes, mais comme le nom de Félicité (la romaine) figurait déjà dans la liste, on ne l'a pas répété. Les partisans de la sainte romaine ont un argument en leur faveur, dans quelques textes anciens du Canon romain qui présentent la série des saintes dans un ordre différent : *Perpetua, Agne, Cæcilia, Felicitate, Anastasia, Agatha, Lucia*, c'est-à-dire la recension franco-irlandaise, confirmée par un texte de S. Aldhelme de Sherborne († 705), ce qui a pour effet de séparer *Felicitate* de *Perpetua*, mais E. Bishop *(Liturgia historica*, p. 104-105) ne voit là qu'une version locale et un des exemples de la manipulation des textes par les Irlandais » (p. 359).

Pour la sainte romaine, entre autres : P. Batiffol, *Leçons sur la Messe*, p. 226-29, — C.-L. Feltoe, *The Saints commemorated in the Roman Canon* dans *Journ. of theol. Studies* 15 (1914), p. 226-235, — A. d'Alès, dans *Recherches de Sc. religieuse*, 1922, p. 352, — Kennedy *(op. cit.)* qui préfère cette opinion sans rejeter totalement l'autre ;

Pour la sainte africaine : Delehaye, dans *Analecta Bolland.*, 1912, p. 341, — D. Wilmart, *Notice du missel de Bobbio*, p. 49, — O. Casel, dans *Jahrbuch für Lit.*, 1923 [303].

P. 102. — Extrait de : *Notre-Dame de Boulogne*, par Mgr F. Lejeune, p. 14 :

« Les Bollandistes, dans les *Acta Sanctorum* de juillet, donnent la vie de saint *Jorius* ou *Yor*, que le martyrologe de l'église Saint-Barthélemy, de Béthune, qualifie d'évêque du Mont-Sinaï en Orient, et mentionnent la tradition qui le fait venir en pèlerin aux sanctuaires les plus illustres de l'Europe, et notamment à Notre-Dame de Boulogne. Saint Yor mourut à Béthune, le 26 juillet 1033 ».

Voir aussi : Abbé F. Lefebvre, *Histoire de N.-D. de Boulogne et de son pèlerinage*, p. 20-21. — Dans l'actuelle basilique de Notre-Dame de Boulogne, une plaque de marbre rappelle le pèlerinage de saint Yor (ou Yore) en 1033, ainsi que les nombreux miracles opérés sur sa tombe à Béthune.

58e ANNEE (6e SÉRIE) No 32 5 AOUT 1948

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Directeur

Mgr F.-M. CATHERINET
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Codirecteur

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. L'enseignement religieux dans les collèges libres. — II. Un numéro spécial de la *Schweizer Rundschau* sur le communisme. Le communisme et les Pères de l'Eglise ; l'*Utopie* de saint Thomas More ; la *Cité du Soleil*, de Campanella ; l'expérience du Paraguay. — III. Le centenaire du *Manifeste du Parti communiste*, de Karl Marx. — IV. La Russie peut-elle faire la guerre ? — V. Evolution de l'Angleterre d'après-guerre. — VI. La maladie et la mort d'Elisabeth d'Angleterre. — VII. La fin du paganisme en Gaule ; les temples remplacés par les églises. — VIII. Soutenance de thèses du R. P. Goubert.

I

C'est une question singulièrement grave et opportune que traite M. le chanoine Sullerot, dans la revue *Lumen Vitæ*, organe du Centre International d'Etudes de la formation religieuse, à Bruxelles.

Son titre suffit à nous éclairer sur ses intentions et à soulever notre ardente curiosité : *Quelques remarques « existentielles » sur l'enseignement religieux dans les collèges secondaires libres.*

Lorsque, en 1850, la loi Falloux donna aux catholiques de France la liberté de l'enseignement secondaire, l'événement fut célébré comme une victoire de la justice, du bon sens, de la liberté, sur l'étatisme plus ou moins hostile à l'esprit religieux. Il y aura bientôt un siècle que l'Eglise de France a fait usage des droits qui lui avaient été ainsi accordés. Est-il possible de dresser le bilan des résultats obtenus ? Non sans doute. Car, il faudrait pouvoir comparer ce qui a été — et que déjà nous connaissons imparfaitement — avec ce qui aurait pu être, sans la loi Falloux, et cela nous l'ignorons totalement.

Tout ce que l'on peut dire de la loi Falloux, c'est que, selon le mot du chanoine Sullerot, l'un de ses buts « était certainement de former des chrétiens parfaitement instruits de leur religion ».

Ce but a-t-il été atteint ? Oui, sans doute, dans l'ensemble. Mais il y a plus de trente ans que l'on a dénoncé avec douleur et inquiétude un fait devenu général, à savoir la désaffection de nos élèves à l'égard du cours d'instruction religieuse.

« Voici d'abord, écrit M. Sullerot, la situation présente reconnue par tous :

1° l'ignorance religieuse des hommes faits ayant passé par nos collèges libres ;

2° la piètre estime dans laquelle est tenu le cours d'instruction religieuse au collège, cause, non pas unique, mais principale, de cette ignorance. »

Et voici maintenant les vœux formulés également par tous :

« 1° Que les connaissances religieuses des élèves soient au niveau de leurs connaissances profanes ;

2° que l'enseignement religieux tienne une place d'honneur dans l'esprit et le cœur des élèves et des maîtres et dans l'opinion des parents. »

Tout cela est l'évidence même.

La religion est l'âme de notre âme, elle doit être le ressort de toute la vie, elle doit s'étendre à toute l'activité, à toute l'existence, à toutes les forces de l'individu. La religion est tout ou elle n'est rien. C'est son essence d'être *totalitaire* et d'être seule à pouvoir prétendre à cette épithète. Quand le Christ a dit : « Le premier et le plus grand commandement est celui-ci : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de toute votre âme, de toutes vos forces, de tout votre cœur, de tout votre esprit », il a exprimé d'une manière saisissante ce caractère *totalitaire* de la religion. Mais il a posé aussi ou plutôt rappelé, car il ne faisait que résumer la révélation mosaïque et la révélation primitive la loi fondamentale de la destinée humaine. La loi de la gravitation de la Terre autour du Soleil n'est pas plus rigoureuse, pas plus importante — elle l'est même infiniment moins — que la loi de gravitation des âmes autour de Dieu.

Il s'ensuit que l'enseignement de la religion revêt un caractère de nécessité, de grandeur, de gravité pour l'avenir qu'aucun autre enseignement ne saurait avoir. L'instruction religieuse doit être, au collège, dans un rang à part, et c'est la trahir que de la mettre au rang des autres cours donnés dans la maison.

D'un mot, l'instruction religieuse doit rester vitale ou, pour employer ici un mot à la mode, « existentielle », alors que tous les autres enseignements ne sont que scolaires, n'ont qu'un but limité, profane, passager, parce que temporel.

Les maîtres chargés de l'instruction religieuse n'en ont jamais douté. Ils ont parlé de « déscolariser » l'enseignement religieux. Mais comment arriver à ce résultat ?

« Pour déscolariser l'enseignement religieux, dit M. Sullerot, un édifice spécial, une classe-chapelle avec un mobilier approprié et une bibliothèque bien fournie serait grandement utile, en créant une ambiance favorable. Nos collèges ont un laboratoire de physique et de chimie, une salle de dessin, une de gymnastique ; on y trouve même des appareils de douche et des lavabos plus perfectionnés que ceux des établissements de l'Etat. On y a consacré des sommes fort considérables. Au point de vue religieux, certains ont une chapelle de congrégation, mais aucun projet de classe-chapelle n'a été sérieusement établi, à notre connaissance. »

Il y a d'autre part divers problèmes concernant

l'enseignement religieux lui-même : problème du Manuel, — problème du professeur, — problème de la coopération des élèves. Un mot sur chacun d'eux.

Le *manuel*. Il ne peut pas être pour la classe de philosophie ce qu'il a été en huitième ou même en quatrième. Cela va de soi et c'est un truisme de le rappeler. M. Sullerot est l'auteur lui-même d'un manuel réputé et qui mérite de l'être. Paru pour la première fois en 1929, aux Editions Publiroc (53, rue Thiers, à Marseille), il a été réédité en 1948, avec cette indication : 16e mille [1].

Ce manuel est un modèle du genre, comme clarté, vigueur de pensée et d'expression, ampleur de vues. Le caractère « totalitaire » de la religion s'y affirme dès l'abord : *Le Problème de la Vie devant la raison et devant le Catholicisme*. La religion, c'est le Problème de la Vie, et non certes de n'importe quelle vie, mais de la vie éternelle. L'auteur a soigneusement mis à jour son livre, pour faire face aux erreurs les plus récentes. L'existentialisme athée a achevé de formuler le dilemme : catholicisme ou pessimisme : espérance infinie, ou désespérance infinie, vie ou mort !

Nous pouvons donc considérer le problème du *manuel* comme résolu, d'autant plus que celui de M. Sullerot n'est pas le seul, s'il est un des meilleurs.

Mais le manuel importe moins, beaucoup moins, que le *professeur*. Qui donc a dit : « Les âmes s'allument aux âmes, comme les flambeaux aux flambeaux » ? Mystère de l'action divine. Qui sera chargé de réaliser pour telle âme la parole de Jésus-Christ : « Je suis venu jeter le feu sur la terre...» ? Sera-ce la maman, le papa, sera-ce le préparateur à la première communion et à la communion solennelle ? Sera-ce le dernier professeur d'instruction religieuse, en classe de philosophie ? Nul ne peut le dire. Ce qui est sûr, c'est que la responsabilité du prêtre chargé de l'instruction religieuse est immense. La sainteté est un besoin permanent de l'Eglise et rien ne remplace la sainteté. Ce ne sera ni l'éloquence, ni la science philosophique et théologique du professeur, ni ce qu'on nomme son « autorité », son « prestige personnel », cette sorte de magnétisme intraduisible que certains maîtres possèdent et que d'autres n'ont pas, qui auront le rôle décisif. Nous en avons pour garant ce mot si connu de saint Paul : « *Ego plantavi, Apollo rigavit, sed Deus incrementum dedit !* » Celui qui sème, celui qui arrose accomplissent œuvre utile, voire nécessaire, mais le secret du résultat final est le secret de Dieu, d'où recours à la prière, à la pénitence, aux intercessions massives des cloîtres réparateurs.

Il ne faut pas oublier que l'élève se trouve à un âge qu'on est convenu d'appeler « ingrat », en raison des pressions obscures, complexes, contradictoires, qui s'exercent sur la personnalité mal définie, mal affermie surtout, de l'adolescent. Il faut absolument faire coopérer l'élève. Mais comment ?

Comme on le voit, nous ne cessons de dresser des points d'interrogation. Quant aux réponses, nous nous bornerons à indiquer celle que préconise M. Sullerot. A vrai dire, ce n'est pas encore une réponse, mais une pré-réponse. Il est convaincu que nul maître ne saurait isolément résoudre l'équation à multiples inconnues dont il a essayé de formuler les éléments essentiels. Il estime que « les instruments de travail existent », mais qu'il y a quelque chose qui reste à trouver :

> « l'art d'utiliser ces richesses pour donner à la jeunesse bourgeoise qui passe entre nos mains la passion de la doctrine chrétienne. »

Et il jette un regard d'envie sur les mouvements spécialisés, tels que ceux de la J. O. C. qui ont réussi à se donner une « mystique » commune, un élan mystérieux et fécond. Pour arriver à quelque chose d'analogue, dans le monde « bourgeois », qui est celui dans lequel se recrutent la plupart de nos élèves de l'enseignement secondaire libre, il faudrait commencer par grouper les maîtres chargés de l'instruction religieuse dans ces collèges. Avec beaucoup de raison toutefois, M. Sullerot signale les écueils à éviter : 1° ne pas confondre l'instruction religeuse dans les petits séminaires, avec celle des collèges ; 2° pas davantage, celle des lycées ; 3° grouper au maximum 20 à 30 professeurs d'instruction religieuse, ayant des tâches aussi homogènes que possible, c'est-à-dire s'adressant sensiblement à des milieux analogues et faire collaborer ce groupe à la mise au point des solutions nécessaires :

> « Au début de l'année scolaire, dit M. Sullerot, on proposerait un programme d'études portant exclusivement sur la pratique. Chacun noterait soigneusement, au cours de l'année, ses expériences, ses difficultés, ses succès et ses échecs, ses obscurités et ses inquiétudes, les changements qu'il souhaiterait, soit dans les livres, soit dans l'organisation des classes et du collège entier, soit dans les méthodes d'enseignement, les moyens susceptibles d'améliorer l'atmosphère générale, de limiter les dégâts de cet esprit collégien, si souvent antithèse de l'esprit chrétien. »

En somme une expérience soignée, notée, contrôlée.

Ce serait la première étape. Seconde étape : nouvelle réunion des congressistes, pendant les vacances, pour une sorte de « retraite intellectuelle », au cours de laquelle, dans la prière commune la plus fervente, il y aurait des séances d'études, pour constater les résultats obtenus et mettre au point les méthodes à employer pour faire mieux encore.

Il va sans dire, que ces groupements restreints — car, dans les vastes congrès ou semaines, il y a si l'on ose employer ce mot, trop de cohue, pour un travail clair et concluant — finiraient par confronter leurs conclusions, d'abord à l'échelle nationale, puis à l'échelle internationale, et finalement mondiale.

Nous faisons volontiers écho à de telles propositions. Aux intéressés de juger de leur portée efficace et pratique [2].

II

Ce qui rend le problème de l'instruction religieuse particulièrement poignant à l'époque actuelle, c'est le danger croissant du matérialisme.

[1] Prix, 375 francs. En réalité, ce Manuel est le t. VII et dernier de toute une série ascendante. Il est destiné aux élèves de philosophie, donc à ceux qui vont quitter le collège, ayant achevé le cycle des études secondaires. — Voir ce qui en a été dit dans l'*Ami* du 17 juin 1948.

[2] Pour tous ceux qui voudraient prendre part au mouvement que nous indiquons, il y aurait lieu d'écrire directement à M. le chanoine Sullerot, Ecole S. François-de-Sales, 39, rue Vannerie, Dijon.

Nous disons bien : *matérialisme*, et non pas *communisme*, car il y a, hélas ! beaucoup plus de matérialistes que de communistes, bien que les communistes et marxistes seuls aient fait de leur matérialisme une sorte de religion nouvelle.

Si donc nous parlons ici plus spécialement du communisme, nous visons également tous ceux qui, même non-communistes, se refusent à regarder plus haut que la vie présente et réduisent pratiquement leur âme à être une servante de la chair !

Cela dit, nous voudrions donner une idée du riche contenu que la revue suisse *Schweizer Rundschau*, d'Einsiedeln, a condensé sous le titre général *Kommunismus*, dans son numéro spécial de mai 1948.

A ce numéro, plusieurs emprunts ont été faits, déjà, dans la dernière Causerie. Mais ils n'ont pu donner une idée exacte des intentions qui ont guidé les directeurs de la Revue dans la mise au point de ce recueil important. En fait, on le devine sans peine, il s'agit d'un véritable cri d'alarme.

« Il y a onze ans, écrit le directeur, M. Sigfried Streicher, fut publié, sous la signature du Dr Carl Doka, un numéro fort bien rédigé de la *Schweizer Rundschau*, intitulé « Bolchevisme ». Depuis ce temps-là, le danger de ce bolchevisme ou, pour aller jusqu'au fond des choses, du communisme a immensément grandi. Le communisme se dresse en ennemi radical aux portes des pays, des cerveaux et des cœurs. Il menace les peuples, les États, la société, chaque individu parmi nous et l'ouvrier lui-même. Il entre en lutte en tant qu'athéisme avec Dieu, en tant que matérialisme avec l'esprit, en tant que rationalisme avec l'âme, en tant que collectivisme avec la personne humaine, en tant que système éducatif avec la famille, en tant que doctrine économique, avec la propriété privée, en tant que puissance avec le droit. Il a le dessein d'anéantir toute loi divine et naturelle, il nie toute tradition, il détruit tout ordre, toute culture, et à la longue toute possibilité de vie sociale commune. Car il méconnaît ou rejette les vérités essentielles sur lesquelles repose l'existence même de l'homme et sans lesquelles, ignorant son origine divine et ses relations divines, il ne saurait même plus être un homme. »

Je n'ai rien voulu retrancher à cette Introduction. Elle résume tout ce que l'on peut dire du danger communiste, contre lequel doivent se rassembler les amis de la liberté et de l'humanité. Le communisme, dit encore M. Streicher, se fonde principalement sur le mensonge, car « le mensonge est la logique du diable ».

Sans doute, le communisme utilise un vieux rêve de l'humanité, rêve de désintéressement, de fraternité, de mise en commun des biens naturels, pour le plus grand profit de tous les hommes sans exception. Mais, sous le couvert de ce rêve généreux et... utopique il n'aboutit, partout où il s'installe en maître, qu'à établir la servitude, l'inégalité dans la misère, la ruine des espérances immortelles de l'âme humaine. En combattant le communisme, il est bien entendu que nous n'entendons nullement préconiser le capitalisme et encore moins le fascisme. Fascisme et communisme sont cousins-germains, sinon frères. Nous sommes chrétiens et cela seul s'oppose à jamais à ce que nous soyons marxistes. Le Christ nous prêche le renoncement, Marx recommande le dépouillement. Cela peut se traduire ainsi : le Christ dit : « Tout ce qui est à moi est à toi ! » et Marx réplique : « Tout ce qui est à toi est à moi ! » Deux antipodes !

Telle est l'Introduction de M. Streicher. Comme on le voit, elle ne manque ni de netteté, ni de courage, ni de vigueur.

* *

Après ce préambule, c'est M. Hugo Rahner qui se charge de nous parler du « *Communisme des Pères de l'Eglise* ». Ceux qui ont un peu lu les Pères ont dans l'esprit les fortes paroles par lesquelles ils condamnent l'avidité, l'amour de l'argent, l'égoïsme, l'attachement aux biens de la terre. Qui ne se souvient du mot de S. Jean Chrysostome sur « le tien et le mien, ce mot glacé ! » M. Rahner réunit facilement de nombreux textes, de Clément d'Alexandrie, de S. Basile, de S. Chrysostome, de S. Ambroise et de bien d'autres Pères, desquels on pourrait presque conclure à une sorte de communisme. Mais E. Trœltsch, qui a aussi rappelé ces textes, avait déjà fort bien vu qu'il serait tout à fait inexact de les interpréter comme une justification du communisme, tel que nous l'entendons aujourd'hui. Ce que veulent les Pères, c'est un retour à la justice initiale par l'amour chrétien. Ils ont soif d'un Paradis, mais leur Paradis véritable est au ciel, auprès de Dieu, et s'ils en voient une ébauche sur la terre, c'est dans le règne de la charité du Christ.

Nulle part, ils ne condamnent la propriété, mais se bornent à en indiquer les dangers, à en préciser les devoirs. Le communisme joue sur les imaginations, en parlant d'établir un « âge d'or » sur la planète. Mais cet âge d'or, il ne lui donne que la forme d'une bombance perpétuelle :

« Peu importe nos souffrances actuelles, déclarait un Russe, que cite la *Sélection du Reader's Digest* de juillet 1948, p. 2. Un jour viendra où chaque Russe aura sa voiture dans son garage, sa radio chez lui et tout le ravitaillement qu'il pourra désirer. Il lui suffira pour cela de travailler deux heures par semaine. Tous nos problèmes seront résolus. »

Image d'Epinal ! Tel est donc ce Paradis rêvé par des millions de communistes élémentaires ! Tous nos problèmes seront résolus ! Pauvres esprits qui n'auraient d'autres problèmes que ceux-là ! Les Père de l'Eglise, eux aussi, ont admis un âge d'or, mais ils le plaçaient « avant le péché ». Il n'y a pas de Paradis sans la possession de Dieu. Le cœur de l'homme est trop grand pour se satisfaire à si bon compte. Le « communisme » des Pères est donc un « communisme de sentiment », une sainte horreur de la *Pleonexia*, dont S. Paul avait dit qu'elle n'était qu'une idolâtrie. Les Pères condamnaient les mauvais riches, mais ils ne blâmaient pas avec moins de vigueur les « mauvais pauvres ». Ce qu'ils prêchaient, après le Christ, c'était « l'esprit de pauvreté », le détachement, la liberté du cœur. Et leur doctrine n'eut d'autre conséquence pratique que le développement merveilleux du *monachisme*, dans lequel on abandonnait tous les biens terrestres, en les distribuant aux pauvres, ou en les mettant en commun. Trœltsch a fort bien vu qu'il n'y a rien de commun entre cet *héroïsme du renoncement total*, fondé sur une charité universelle, et notre communisme fondé sur la haine des classes et l'envie. D'un mot, le communisme de l'Eglise primitive, et plus tard celui des moines, ce n'est autre chose que la « commu-

nion des saints ». Il a pour formule : tout pour Dieu, tout pour le ciel, mépris total de la vie présente et de tous les biens terrestres. Le communisme au contraire est une adoration de la vie présente, une négation radicale de la vie future et du ciel. Donc, entre les deux, rien de commun, opposition sur toute la ligne.

* *

Après M. Rahner, c'est M. Adolf Grabowsky qui nous entretient des « *Utopies politiques et de leurs problèmes* ». *Utopie*, le mot fut créé par S. Thomas More. C'est lui qui intitula, en 1515-1516, un ouvrage resté célèbre, bien que très peu lu : « *De optimo reipublicæ statu, deque nova insula Utopia* ». Ce livre contient deux parties. La première est surtout critique ; c'est un tableau très réaliste et même un peu forcé de la société européenne et surtout anglaise du temps : despotisme des princes, servilité des courtisans, vénalité des offices, ambition de conquêtes, luxe et injustice des nobles, relâchement des moines, rien n'est oublié. Quant à son propre rêve, Thomas More le suppose déjà réalisé dans une île inconnue, qu'il appelle *Utopie*. Or, ce rêve, c'est tout simplement celui d'une société communiste et démocratique. Après cela, on pourrait s'étonner que l'Eglise n'ait pas hésité à béatifier, en 1886, et à canoniser, en 1935, l'auteur de ce livre. Pourquoi ? Parce que 1° *L'Utopie* n'est qu'un roman agréable et non point l'affirmation d'une doctrine communiste proprement dite ; 2° que l'on n'y retrouve rien d'autre qu'un reflet de la doctrine que nous venons de trouver chez les Pères. More avait le mépris des biens de la terre. Il l'a bien fait voir dans sa mort héroïque. Il croyait que la plupart de nos maux viennent des abus du droit de propriété. Il essayait d'imaginer une société idéale où ce droit ne serait pas pratiqué. Mais il ne se faisait pas illusion sur la possibilité de réaliser son rêve. Ceux qui n'ont pas totalement oublié leur grec savent que le mot *Utopie* signifie : « *Nulle part* », ce qui nous place tout de suite dans l'irréel. De plus, la description du royaume d'Utopie est mise dans la bouche d'un navigateur portugais, auquel More donne le nom de *Rafael Hythlodeus*, qu'il est censé avoir rencontré à Bruxelles et qui lui aurait raconté ses voyages. Or, le mot *Hythlodeus*, tiré du grec *Uthlos*, qui veut dire « baliverne, propos futile », pourrait se traduire un peu vulgairement par le *Blagueur*. Il s'agit donc d'une pure fantaisie, d'un jeu d'imagination, d'une « bonne blague ».

Les « Sources » de More étaient évidemment le traité des *Lois* de Platon et le souvenir de l'Eglise primitive.

Après lui, un dominicain, qui ne le valait pas, et qui devait passer 27 ans dans les prisons espagnoles en pays napolitain, pour venir mourir à Paris, en 1639, Thomas Campanella, rêveur incorrigible, a aussi retracé les grandes lignes d'un Etat communiste dans son ouvrage bizarre : *Civitas Solis : La Cité du Soleil*. Lui aussi s'inspire de Platon et du communisme monastique. Mais chez lui aussi, le communisme demeure un jeu de l'imagination. D'après Platon, tout pouvoir était donné aux sages, et sous eux, aux guerriers. Quant aux cultivateurs et artisans, ils n'avaient qu'à obéir et à travailler. C'est un peu ce qui se passe en régime totalitaire communiste actuel. Chez More, au contraire, il n'y a plus de classes. Chez Campanella, tout le pouvoir est aux mains des « prêtres du soleil ». Mais tandis que More maintient intacte la famille monogame, Campanella introduit la communauté des femmes et des enfants.

Nous ne suivrons pas plus loin les analyses de M. Grabowsky. Il est clair que l'on ne peut comparer des romans comme l'*Utopie* et la *Cité du Soleil* aux réalisations de l'Etat communiste soviétique et de ses satellites. On peut en dire autant des tentatives de l'utopiste français, Cabet, avec son *Voyage en Icarie*, imité de More (1842) et ses essais complètement infructueux pour fonder une cité modèle, d'abord au Texas, puis en Illinois. Tout se termina par la banqueroute et la ruine. Ce que M. Grabowsky reproche, en terminant au marxisme, même non-communiste, c'est le mépris qu'il affiche pour la charité, en prétendant ne faire appel qu'à la justice, que finalement il réduit à une *bureaucratie* paperassière et sans entrailles. On peut faire là-dessus une infinité de réflexions. Et il n'est que trop vrai que tout le vaste ensemble de la « Sécurité sociale » ou encore des « nationalisations » tend à s'enliser dans un bureaucratisme pesant et rapace, dont tout le monde se plaint.

* *

La section suivante du numéro que nous étudions est consacrée, sous la plume de Wilhelm Kratz, de Rome, à l'*Expérience du Paraguay*.

On sait de quoi il s'agit : les Jésuites auraient établi au Paraguay, entre 1609 et 1760, un Etat d'apparence communiste. Cette « expérience » a été tantôt très admirée, tantôt très critiquée et blâmée. Le Paraguay avait été découvert, vers 1516, par Diaz de Solis, Garcia et Cabot. Les divers voyages d'exploration et de prise de possession s'échelonnent jusqu'à 1527. L'Espagne, au compte de qui l'occupation se faisait, imposa aux naturels le service obligatoire et gratuit du travail, à son profit. C'était une sorte d'esclavage et il y eut d'odieux abus. Les premiers missionnaires, des Franciscains, luttèrent courageusement, là comme partout ailleurs, contre les excès des exploitateurs. En 1586, arrivèrent les Jésuites. Ils étaient trois, venant du Pérou. Un peu plus tard, il en vint cinq autres, du Brésil. Ils comprirent très vite que la plus grande difficulté, dans leur tâche civilisatrice, était le nomadisme des indigènes. Ils se voyaient contraints à de continuels et immenses déplacements, à la poursuite de tribus sans cesse en mouvement. Sous l'impulsion du général de la Compagnie, le P. Claude Aquaviva, ils tentèrent, à partir de 1609, d'appliquer une nouvelle méthode. Il s'agissait avant tout de mettre fin au nomadisme, en fixant les indigènes dans des villages. C'est ce qu'on appelait *reduir a pueblos*, d'où le nom de « réductions », donné aux bourgs ainsi obtenus. Les missionnaires avaient affaire aux Guarani, formés de tribus extraordinairement grossières, gloutonnes, ivrognes et même anthropophages. Les Jésuites entreprirent donc de faire de ces hommes dégradés des chrétiens et des civilisés.

Leur expérience se déroula dans ce territoire qui embrasse la république actuelle du Paraguay, les deux provinces argentines de Missiones et Corrientes et dans le Rio Grande du Sud, qui fait partie

du Brésil. A son apogée, le système compta 33 Réductions, à la tête de chacune desquelles se trouvait un Corregidor indigène. L'expression souvent employée, à ce propos, d'« Etat-Jésuite » n'est pas exacte. Les Jésuites ne furent jamais propriétaires du pays ; le souverain du Paraguay était le roi d'Espagne. Les Réductions lui payaient un tribut annuel. Le choix des corregidors était soumis à l'approbation du gouverneur civil, qui pouvait faire appel au concours militaire des indigènes et qui faisait des inspections de temps à autre. Le système économique était basé sur la culture du sol, mais il y avait des artisans, pour tous les besoins des diverses communautés. La propriété individuelle existait, mais assez limitée. Lors de la fondation d'un village, chaque père de famille recevait une maison et un champ, qu'il devait cultiver pour nourrir sa famille. Mais il restait, autour des biens ainsi répartis, une quantité considérable de terres en propriété commune. Quand un enfant se mariait, il recevait non pas la maison de son père, mais un lot analogue à celui du père, détaché de la propriété collective. Si, à la mort du père, tous les enfants étaient mariés et nantis, son lot revenait à la communauté. Si les enfants n'étaient pas mariés, ils continuaient à cultiver le lot paternel jusqu'à leur mariage. Tout le produit de leur travail, de la pêche et de la chasse, était propriété de la famille, mais les Indiens ne pouvaient pas vendre leur lot ni leur maison. Quant aux terres appartenant à la collectivité, les produits en étaient mis en commun et emmagasinés, pour servir au commerce tant intérieur qu'extérieur, et les fruits en étaient répartis par les missionnaires entre tous les habitants.

On ne peut pas dire que cela fût du communisme intégral. Il n'y avait pas égalité entre les citoyens. Les missionnaires d'abord étaient dans un rang à part et pour ainsi dire au-dessus de la société. En outre, dans chaque Réduction, on comptait de 30 à 40 chefs de famille nobles appelés caciques et qui étaient dotés de privilèges spéciaux. Enfin, l'égalité des sexes n'était pas reconnue et la femme n'avait pas les mêmes droits que l'homme.

A toute rigueur on peut appeler cela un « communisme chrétien », qui ne répondait pas le moins du monde à une doctrine communiste générale, mais n'était qu'un expédient local et du reste heureux, dans un pays écarté et qui n'aurait pas connu, sans cela, les bienfaits de la civilisation et de la foi chrétienne. Comme le dit fort bien notre auteur :

> « Le communisme au Paraguay ne reposait pas sur une opposition de principe à l'institution de la propriété privée, mais il ne fut qu'une méthode éducative, ayant pour but d'amener un « peuple enfant », les Guarani, à une organisation régulière, au travail et à la civilisation. »

Quand les Jésuites furent chassés, en 1767, ce fut pour le pays une vraie catastrophe. Le troupeau national tomba de 787.722 têtes à 184.192 en 4 ans seulement. Les Indiens s'enfuirent dans les forêts, retombèrent dans la paresse et l'apathie, perdirent preque toute vitalité. Les 88.864 Guarani de 1767 n'étaient plus que 5.000 en 1848.

La place nous manque pour analyser en détail la section intitulée : *Le socialisme utopique des Français*, par Bernard Voyenne (il s'agit de Babeuf, Fourier, Enfantin, Proudhon, Cabet, Saint-Simon, etc.)

Nous passerons également sur l'article du Dr Ferdinand Strobel : *Le communisme en Suisse, avant 1848*. Mais il nous faut dire quelques mots de l'étude de K. Stark : *Centenaire du Manifeste communiste*.

III

C'est le 27 juin que les marxistes ont célébré — avec enthousiasme, disent les agences, — le centenaire du *Manifeste communiste*. C'est en effet, en 1848, que Karl Marx et Frédéric Engels publièrent à l'intention de quelques centaines de travailleurs, presque tous Allemands et plus tard seulement groupés en Internationale ouvrière, leur fameux *Manifeste du parti communiste*. Il est sûr qu'alors il passa à peu près totalement inaperçu. Après les sanglantes journées de juin, une réaction irrésistible se déchaînait contre le communisme. Les travailleurs eux-mêmes ne comprenaient guère les grandes théories de Marx et d'Engels. Le Manifeste fut oublié durant quinze ans. Ce ne fut qu'en 1864, lors de la création de la première Internationale ouvrière, qu'il joua un rôle, d'assez courte durée encore. Enfin, c'est à partir de 1890, qu'il prend figure de programme de parti et de prophétie messianique avec la prétention d'éclairer tout l'avenir de l'humanité et de tracer les voies où devait nécessairement s'engager l'histoire. A cette date, Marx était mort depuis 7 ans, à Londres. Il laissait un gros ouvrage, touffu : *Le Capital*, dont le premier volume seul était achevé et dont Engels, fidèle disciple du maître, devait publier le troisième et dernier volume, en 1894.

Ce gros ouvrage n'avait été conçu et réalisé que pour développer et confirmer, par une sorte d'appareil philosophique et historique, ou soi-disant tel, les données du Manifeste de 1848.

Actuellement, le communisme soviétique se donne comme le seul dépositaire infaillible de la pensée de Marx et comme l'unique puissance capable de faire entrer dans les faits son Manifeste et d'aller ainsi « dans le sens de l'histoire ».

Il convient donc d'analyser un peu en détail le document en question.

Marx et Engels voulaient entraîner le prolétariat à la lutte de classes « consciente et organisée ». Cette lutte de classes doit être menée jusqu'à son terme fatal, jusqu'à la révolution sociale, qui ne sera victorieuse que par la *dictature du prolétariat*. Cette dictature transformera l'économie fondée sur la propriété privée en une économie fondée sur le collectivisme ou propriété commune. Dans la société future, il n'y aura plus de classes, la lutte disparaîtra du même coup.

Mais Marx ne donne pas l'évolution qu'il prêche comme facultative et accidentelle. Pour lui, elle est la loi même de l'histoire. Elle a le caractère inéluctable de l'évolution universelle. C'est ici qu'il se révèle le disciple d'Hegel. D'après ce philosophe, il y a dans l'essence des choses, une « dialectique » qui constitue un processus déterministe, auquel rien ne saurait échapper. Ce processus est, si l'on ose dire, « triangulaire ». Il passe nécessairement par la Thèse, l'Antithèse et la Synthèse.

Mai l'essence de l'être pour Marx est purement matérielle, d'où le nom de « matérialisme dialec-

tique » ou matérialisme évolutif, donné à l'ensemble de la théorie.

Pour en venir à l'application de ce matérialisme dialectique, au moment même où Marx en déterminait, assurait-il, les lois, il affirmait que *la thèse* n'est autre chose que l'économie capitaliste, prenant forme de société capitaliste. Une telle société engendre fatalement son antithèse : le prolétariat. Karl Marx a beau jeu à décrire la misère des travailleurs. Mais cette misère, dans laquelle il se complaît, parce qu'elle lui sert d'argument-massue pour prêcher la révolution, ne lui apparaît pas comme un simple accident, un aspect guérissable de l'égoïsme humain, une déviation de la civilisation chrétienne, un abus insupportable et appelant une nouvelle Réforme bien différente de celle de Luther. Non, cette misère est l'un des moments essentiels du matérialisme dialectique. C'est une étape inévitable et bienfaisante. La misère prolétarienne est la base de départ de la révolution. Sans la misère, impossible de révolter les prolétaires, de les grouper, de les enflammer, de les jeter à l'assaut de la vieille société capitaliste. Mirabeau disait : « Bienheureux déficit ! » parce que la Révolution était sortie du désordre des finances de la monarchie abolue. Nous disons de même du péché originel : *Felix culpa !* Marx serait tenté de s'écrier : *Bienheureuse misère prolétarienne !* C'est elle qui fait notre force, qui nous donne une audience, qui nous fournit une clientèle, qui nous recrute une armée pour la Révolution, laquelle aura pour but de fondre la thèse et l'antithèse dans une synthèse finale, qu'on peut identifier au paradis !

Selon Marx, toute l'évolution de l'humanité, toute la « dialectique de la matière » se ramène à l'évolution de l'économie sociale. Tout le reste : la morale, la religion, la littérature, les arts, ne sont que des « épiphénomènes », des reflets changeants et vains, des mirages superposés à la question unique du « pain et du beurre », de l'estomac et du ventre. C'est cette doctrine qu'on appelle « le matérialisme historique ». C'est pourquoi le « paradis » soviétique est conçu sous un aspect purement matérialiste. On a vu plus haut sous quelle forme simplifiée, ce « paradis » est parfois présenté.

Il n'est pas douteux que des rêves de cette sorte, avec des nuances insignifiantes quant au détail, hantent les cerveaux des militants communistes au sein du prolétariat sans culture. On a réussi à couper les ailes des âmes, à les enfermer dans un idéal purement matériel et terrestre : peu de travail, beaucoup de jouissance, ce serait tout l'homme ! Cet idéal restreint aux jouissances de la terre et de la vie présente, ne conviendrait pas mal au bourgeois incrédule, au « voltairien » de jadis. Et l'on pourrait résumer le but suprême du marxisme en ces deux propositions dont je laisse aux lecteurs le soin d'apprécier l'harmonie profonde : Article Ier : nous supprimons tous les bourgeois ; article II : nous faisons de tous les hommes restants des bourgeois. — Mais on a peine à ne pas se rappeler, à ce propos, le mot célèbre de Stuart Mill : « Mieux vaut un Socrate mécontent qu'un pourceau satisfait ! »

En attendant la pleine réalisation d'un tel rêve, pouvons-nous dès à présent nous faire une idée des résultats obtenus ? Voilà cent ans que le Manifeste du parti communiste fut publié. On peut bien dire qu'il a eu un succès prodigieux, puisqu'une partie notable de l'humanité en a adopté la doctrine, en cherche désormais par tous les moyens la mise en œuvre, et se nourrrit des espérances qu'il a fait naître.

Il se terminait par ces mots inoubliables :

« Les classes dirigeantes peuvent trembler devant une révolution communiste. Les prolétaires n'ont rien à y perdre, si ce n'est leurs chaînes. Ils ont un monde à gagner. Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! »

Cet appel a été en partie entendu. Le communisme peut même jusqu'à un certain point se glorifier d'être « dans le sens de l'histoire ». La guerre et la misère, telles sont les vents principaux qui font tourner les ailes de ce moulin. Mais est-il bien sûr que ces mêmes causes produiront toujours le même effet ? La première Grande Guerre, en 1914-1918, a eu pour effet de scinder le prolétariat en deux fractions adverses. La seconde guerre, celle de 1939-1945, a fait mieux encore : elle a scindé l'univers en deux blocs opposés : le communisme et l'anticommunisme. Quel serait le résultat d'une troisième guerre, encore plus dévastatrice et plus meurtrière que les deux précédentes ? Il est permis de penser, et nous le montrerons tout à l'heure, qu'elle sonnerait le glas du communisme et le ferait disparaître de l'histoire de l'avenir qu'il prétend incarner.

Sur ce premier point, donc, les prophéties de Marx pourraient bien être en défaut. Et si l'on veut chercher la cause profonde de ce retournement de la situation, si l'on veut comprendre pourquoi le communisme est actuellement en régression un peu partout et, pour ainsi parler, en « perte de vitesse », il faut regarder de près l'évolution du prolétariat lui-même, d'abord en société communiste, c'est-à-dire en Russie, et ensuite en société capitaliste, c'est-à-dire en Amérique. L'article que nous analysons est catégorique dans ses constatations :

« Chacune de ces prophéties (du *Manifeste*), écrit M. Stark, se trouve contredite par le cours de l'évolution historique de ces cent dernières années. Le capitalisme moderne n'a aucunement anéanti le caractère national du travailleur ; son comportement vis-à-vis de la femme et des enfants n'a cessé de se rapprocher du concept familial bourgeois ; le prolétariat ne s'est pas le moins du monde plongé de plus en plus dans la misère et n'est pas descendu « au-dessous du niveau de sa classe ».

C'est en pays capitaliste — en Amérique, surtout, répétons-le — que le prolétariat a fait le plus de conquêtes dans la direction du bien-être. C'est là que le rêve du communiste russe, cité plus haut, serait le plus proche de sa réalisation : chaque ouvrier aura sa voiture, sa radio, du ravitaillement à volonté...

Il est facile de comprendre, du reste, que l'amélioration du sort du prolétariat dépend de l'intensité de la production et de la paix intérieure et extérieure. Or, le régime communiste, jusqu'ici, ne s'est pas montré capable de favoriser la production, ni de maintenir la paix, au même degré que le régime adverse.

Si des pays capitalistes, on se transporte, par la pensée, en pays communiste, on constate que, contrairement à la prophétie de Marx, le capitalisme n'a pa été détruit, mais déplacé. Au lieu du capitalisme d'une classe, on a le capitalisme totalitaire

de l'Etat. Au lieu d'une classe de profiteurs appelés *patrons*, on a une classe de profiteurs appelés : *bureaucrates*, ou *dirigeants du parti*. Entre ces pro fiteurs et les exploités, la distance est toujours aussi grande. Nulle part, le prolétariat n'est aussi misérable, aussi esclave, aussi comprimé, surveillé, espionné, rivé à son usine ou à sa glèbe qu'en Russie. Sans doute, on lui promet des lendemains merveilleux. Mais on ne peut s'empêcher de comparer, avec irrévérence certes mais avec justesse, ces promesses à l'affiche fallacieuse du coiffeur facétieux : « Demain, on rase gratis ».

Quand Karl Marx prétend avoir découvert et formulé la *loi* profonde de l'histoire, il se trompe ou il nous trompe : ce qu'il a formulé, ce n'est pas une *loi*, c'est un *messianisme*, une transposition matérialiste du rêve de l'âge d'or des païens, et du paradis éternel des chrétiens. Il s'agit donc d'une des plus vastes et des plus douloureuses duperies des annales de l'humanité. C'est ce que Giovanni Papini, dans son récent ouvrage : *Lettres du pape Célestin VI*, a appelé l'*ahrimanisme* de notre époque, la religion de la matière et de la volupté. Religion occulte, dit-il, que

« nul n'a exposée ouvertement dans des préceptes et des commandements, mais que tous pratiquent avec une arrogante docilité... Elle aussi possède, comme la nôtre, une Trinité très vénérée : Moloch, Mammon, Priape. D'aucuns y ajoutent une quatrième personne : Belphégor, le démon de la confusion intellectuelle. »

Et contre l'*ahrimanisme*, dont le communisme n'est qu'un aspect ou une variété, il n'y a que le christianisme qui puisse sauver l'homme.

IV

Arrêtons cette analyse du numéro spécial de la *Schweizer Rundschau*, sur le communisme, car le reste en est consacré à des études particulières sur la situation du communisme en chaque pays utilisées déjà, en grande partie, dans la Causerie de juillet dernier.

Il serait toutefois intéressant d'examiner si la *Russie peut faire la guerre*. Dans la pensée des dirigeants communistes, la guerre et la misère sont les deux agents les plus sûrs d'expansion du communisme, mais à la condition que cette guerre et cette misère s'abattent sur les pays capitalistes et épargnent les pays communistes. Sous ce rapport, un Hitler a merveilleusement fait le jeu du communisme qu'il prétendait combattre. Quelle bonne fortune pour un Staline que de voir le reste du monde se déchirer, pendant que la Russie, presque sans coup férir, mettait la main sur la Finlande et sur une moitié de la Pologne ! Si l'accord germano-russe du mois d'août 1939 avait pu durer, assez longtemps pour que la Russie n'eût pas à intervenir, si Staline avait pu rester à l'écart du conflit, assister à la défaite de l'Allemagne et de l'Axe, en se bornant à une intervention spectaculaire, comme celle qu'il fit à l'égard du Japon déjà vaincu, sa position serait aujourd'hui infiniment plus forte. Mais on ne dirige pas comme on veut des événements aussi énormes, même lorsque l'on se pique de connaître « le sens de l'histoire ».

La *Revue* du 15 juin 1948, sous le titre : *Trois entrevenues Ciano-Hitler*, nous apporte de curieuses révélations sur les rapports entre Hitler et Staline, en 1939. On savait déjà que, dans l'Axe, Hitler se réservait la direction générale et ne concédait à son allié, Mussolini, qu'un rôle de « suiveur » et d'auxiliaire à la fois flatté et méprisé. En somme, exactement la position que Staline, aujourd'hui, impose aux pays satellites, comme vient de le démontrer d'une façon si éclatante, le cas de Tito.

Ciano pouvait bien faire des objections, il n'avait aucune influence réelle sur les décisions du Reich. Parlant de sa dernière entrevue avec Ribbentrop, après la défaite de la Pologne, en octobre 1939, Ciano note ce qui suit :

« Il est toujours plus engoué de la Russie, sur laquelle il s'exprime en termes dithyrambiques, tout en faisant d'amples réserves sur l'efficience militaire soviétique. Il en est venu au point de me dire que, parmi les membres du Politbureau et du Komintern, il se trouve aussi bien que parmi la vieille garde du nazisme ou les vieux *squadristi*. Et quand je lui ai demandé quelle valeur on doit attribuer au pacte antikomintern, il a laissé tomber la question en disant que désormais le Komintern n'existe plus et que Staline est devenu le champion du nationalisme russe... »

Dans la suite de ces révélations posthumes de Ciano, on nous dira sans doute comment cette grande affection d'Hitler et de Ribbentrop pour la Russie se changea en haine mortelle, et comment la Russie vit s'évanouir son rêve d'assister, impassible et pleine d'appétits, aux scènes d'autodestruction de la civilisation occidentale.

La guerre et la misère se sont alors rudement abattues sur la patrie du communisme. Henry Taylor, dans *Sélection du Reader's Digest* de juillet 1948, nous fournit les précisions suivantes :

« La Russie est le pays qui a le plus souffert de la guerre. Elle y a perdu 58 % de son matériel roulant, 45 % de sa production d'acier, 44 % de ses ressources en énergie électrique, 55 % de sa production de charbon, le quart de son cheptel, sans compter des millions de maisons d'habitation, d'édifices publics et de ponts. »

Si l'on pose en principe indiscutable que le potentiel militaire d'un Etat, dans les conditions actuelles de la guerre, est en relation rigoureuse avec le potentiel économique, la possibilité de faire la guerre est susceptible d'être mise en équation. Ne doutons pas que Staline, qui s'est montré en maintes occasions, un calculateur précis et prudent, n'ait constamment devant les yeux les divers pourcentages des potentiels économiques de chaque nation, puisque la future guerre a des chances de n'épargner aucun peuple du monde. Et il est difficile de supposer qu'il espère réussir cette fois ce qu'il n'a pas réussi la dernière fois : *déclancher la guerre sans y prendre part*, laisser le reste des hommes se détruire entre eux, en préservant la patrie communiste. Sans doute, Staline a pour lui un atout que nul ne peut lui enlever : l'immensité du territoire russe, les rigueurs d'un climat qui sont la meilleure défense d'une nation habituée à l'affronter. Mais si la Russie est à peu près imbattable, dans une guerre défensive, elle peut cependant recevoir de rudes coups et peut-être n'en peut-elle guère donner à un adversaire tel que les U.S.A. A supposer qu'elle réussisse un coup de traîtrise comme celui de Pearl Harbour par le Japon, il lui serait bien moins facile de paralyser la puissance de réaction de son ennemi, et de gagner la seconde manche.

La puissance industrielle de la Russie est loin d'atteindre celle des U. S. A. En 1939, elle pouvait être évaluée à 42 % de sa rivale. Mais en 1945, elle était tombée à 25 %. Lorsque le 9 février 1946, Staline présenta le plan quinquennal en cours actuel d'exécution, — c'était le quatrième du genre, — il le fit en ces termes :

« Notre tâche essentielle consiste à rattraper notre niveau industriel et agricole d'avant-guerre, puis à le dépasser dans la mesure du possible... Peut-être nous faudra-t-il trois nouveaux plans quinquennaux, sinon davantage, pour y parvenir. »

Le plan en cours devant se terminer en 1951, si nous comptons un minimum de trois autres lustres, comme on disait jadis, au lieu de plan quinquennal, nous arriverions à 1966.

Si tout allait bien en Russie (ce qui n'est pas le cas), en 1951, elle serait fort loin d'atteindre le niveau des Etats-Unis.

Taylor a essayé d'entrer dans le détail et il arrive aux chiffres suivants :

pétrole, l'objectif de Staline est d'arriver en 1951 à 60 millions de tonnes. Or, l'Amérique a dépassé ce chiffre, dès 1920, et elle est arrivée, en 1947, à 270 millions de tonnes ;

charbon : Staline veut pousser la production jusqu'à 500 millions de tonnes, en 1951. L'Amérique a dépassé ce chiffre dès 1918 ;

acier : Staline, 60 millions de tonnes, en 1951 , Amérique, 90 millions de tonnes dès 1918 et beaucoup plus actuellement.

En outre, il manque actuellement à l'industrie russe des produits d'importance primordiale, pour les fabrications de guerre : le tungstène, le molybdène, l'étain, l'antimoine, et surtout le caoutchouc. Elle n'a pas de communications maritimes sûres pour se procurer du caoutchouc naturel, et elle n'a pas été en état jusqu'à présent de construire les installations complexes et coûteuses qu'exige la production du caoutchouc synthétique.

D'autre part, cet immense pays n'a qu'un système de transports — le système nerveux de l'économie — très incomplet et imparfait. Routes peu nombreuses, assez mal entretenues. Les camions ne sont guère utiles que dans les villes. Réseau de canaux rudimentaire pour les marchandises lourdes. Quelques grands fleuves, certes, mais gelés une bonne partie de l'année. Elle est donc obligée de transporter par voie ferrée 83 % de ses marchandises. Or, le réseau ferré est très insuffisant. Et les chemins de fer russes ont à desservir un territoire trois fois plus grand que les Etats-Unis. La somme totale ne dépasse pas 92.000 km. contre 364.000 aux U. S. A. En dehors des lignes, il faut tenir compte du matériel roulant. En Russie, il est encore loin de la perfection. Un grand nombre de vieilles locomotives sont toujours en service. Le matériel pris en Allemagne et dans les pays satellites est des plus hétéroclites.

Dans le domaine automobile, même déficience. Taylor donne ici un chiffre si extraordinaire qu'il semble invraisemblable :

« Les automobiles russes, dit-il, n'ont aucune résistance ; la durée moyenne d'une voiture légère de construction soviétique n'atteint pas 15.000 km. » [3].

[3] Une voiture qui n'a roulé que 15.000 km est considérée ailleurs comme presque neuve.

Autre point de vue à considérer : pour faire face à une production de guerre intense et prolongée, il faut qu'un pays possède un grand nombre de techniciens spécialisés et d'ouvriers qualifiés. Or, la Russie, sur ces deux points, est très en retard non seulement sur l'Amérique, mais sur nombre de pays moins populeux et moins riches. Staline s'est donné comme objectif de former, avant 1951, 6 millions d'ouvriers qualifiés. Or, ce chiffre ne représente aux Etats-Unis que le nombre des conducteurs de camions et des ouvriers de l'industrie automobile.

Par contre, la misère à laquelle la population russe est vouée, par le régime communiste, permet à Staline de consacrer à des fins militaires jusqu'à 60 % de sa production industrielle, le reste suffisant au train de vie des habitants. Aux Etats-Unis, il y aurait révolution immédiate, si l'on prétendait réduire le niveau de vie de l'ouvrier à ce qu'il est en Russie. Il faut compter 60 % de la production du pays, si intense soit-elle, pour satisfaire aux besoins normaux de la population, et il ne reste que 40 % pour la guerre. Enfin, il est certain que les pays satellites — à supposer qu'ils restent dans la soumission absolue — apporteraient à la Russie une aide précieuse, à moins qu'ils ne profitent de la guerre pour ressaisir leur indépendance et secouer un joug qui doit leur sembler bien lourd !

Il y a là une terrible inconnue, mais Staline sait-il mieux que nous ce qui arriverait ?

Restent les armes secrètes et surtout la bombe atomique. Voici à ce sujet la réponse de Taylor, qui paraît fort vraisemblable :

« Les plus éminents des savants américains et anglais sont convaincus que leurs collègues russes, s'ils ignorent quelques détails de fabrication, connaissent la bombe atomique dans ses grandes lignes. Mais la difficulté principale réside, pour les Russes, dans le problème des installations techniques nécessaires. La bombe américaine est le couronnement d'une pyramide industrielle dont on a peine à se représenter la complexité. C'est ainsi que, pour parer aux dangers de la radioactivité, il a fallu recourir à un machinisme intégral ; certains ateliers d'une usine de bombes atomiques doivent pouvoir tourner indéfiniment sans intervention de l'homme et sans aucun répit. Or, les Russes sont en retard dans le domaine des dernières applications de la science et du travail de précision. »

Peut-on cependant se rassurer totalement ? Pas du tout. La tactique russe est des plus habiles. Elle consiste, toujours d'après Taylor, à maintenir la menace de guerre, pour forcer l'Amérique à s'engager dans de telles dépenses qu'elle soit acculée à la faillite. Ce fut la tactique de Napoléon envers l'Angleterre. Réussira-t-elle ? Mystère de l'avenir.

V

Nous venons de voir ce que furent les ravages de la guerre en Russie. Nous savons par une expérience quotidienne les difficultés que la France éprouve à restaurer ses ruines et à retrouver son équilibre d'avant-guerre. Dans la *Revue* du 15 juin 1948, J. R. Pecheral nous décrit les changements que la guerre a provoqués en Angleterre (*Choses vues en Angleterre*).

Tous ceux qui ont étudié l'Histoire de l'Angleterre savent la place immense que tenait jusqu'à une date récente, dans la société britannique, le

« squire », c'est-à-dire le *châtelain terrien*. Or, le squire est en train de disparaître.

« Le noble de campagne, haut en couleur, s'y connaissant mieux en vaches et en chevaux qu'en raffinements intellectuels, lisant plus volontiers « Handley Cross » que Charles Morgan et qui, à toute nouvelle connaissance, posait automatiquement, avant toute autre, la question : « Avec quelle meute chassez-vous ? »

Telle est la description que l'on nous en donne. Il restait en Angleterre, un nombre important de squires. Ils ont été depuis la reine Elisabeth, les piliers de la monarchie. Ils sont les victimes de la dernière guerre et de l'évolution politique dont elle a donné le signal. Dans l'Angleterre, aux trois-quarts démolie, que la victoire chèrement achetée a jetée dans les bras du Labour-Party, il s'opère un nivellement social prodigieux ; et les fortunes territoriales qui résistent à la fiscalité actuelle sont rares. Notez en effet que chaque changement de propriétaire, par voie d'héritage, provoque le versement, selon les cas, de 60 à 70 % de la valeur du domaine, fixée par estimation d'expert. Or, le domaine des comtes de Chichester, par exemple, a changé trois fois en 18 ans !

Et ce cas n'est pas isolé. Les châteaux, les beaux châteaux d'Angleterre, avec leurs parcs immenses, leurs pelouses impeccables, leur arbres centenaires, leurs jardins et leurs chasses, sont presque partout à vendre. La liste de ceux qui cherchent acquéreur est une sorte de « récapitulatif de tout l'armorial d'Angleterre ». Trafalgar House, que la nation anglaise offrit à la mémoire de Nelson ; Bucland Abbey, où habita Drake, le vainqueur de l'Armada, en 1587 ; la forteresse crénelée de Cardiff, appartenant au marquis de Bute, tels sont les noms les plus fameux qui jalonnent cette débâcle de la noblesse britannique.

« On pourrait, assure M. Pecheral, allonger la liste à l'infini, car ce sont tous les grands domaines qui, progressivement, disparaissent. »

Naturellement, il est rare que ce soient des particuliers qui puissent acheter de telles propriétés, dont on a vu monter quelques-unes, aux enchères, à plus de 400 millions de francs. Les châteaux passent aux mains des municipalités ou de l'Etat, se transforment — comme chez nous du reste — en écoles, hôpitaux, maisons de retraites, sanatoria, auberges de la jeunesse, directions régionales des grandes industries nationalisées, etc. On pourrait presque compter sur les doigts de la main les grosses fortunes qui ont pu résister : un Westminster, milliardaire en sterling, un Hamilton, possesseur d'un quart de l'Ecosse, un Norfolk, « premier seigneur du royaume ».

Et que deviennent donc les descendants des anciennes familles, à demi ruinées ? Ils émigrent aux colonies et principlement dans la Rhodésie du sud.

« Dans le seul mois de mars, ce pays a vu arriver successivement le duc de Newcastle, le comte d'Acton, lord Sysonby, tous accompagnés de leurs familles, ayant vendu, avant de partir, leurs terres ancestrales du Nottinghamshire, du Shropshire ou du Surrey — dont certaines leurs appartenaient depuis la conquête normande — et affirmant leur volonté bien établie de ne plus jamais retourner en Europe. Ainsi se constitue progressivement au bord du Zambèze, une société très fermée, où sonnent des noms qu'on était plutôt habitué à trouver jusqu'ici entre la Tamise et la Tweed. »

Le gouvernement, dépité de voir échapper au fisc des « vaches à lait » inépuisables, traite ces départs de désertions. Mais l'opinion n'a pas de peine à comprendre. La vie était devenue impossible dans les châteaux, trop vastes, et qui avaient été faits pour recevoir une nombreuse société, presque une Cour, à l'époque de la chasse, — le château de lord Fitzwilliam a 300 pièces ! — et qui étaient situés loin de villes, au centre de vastes parcs. Dans ces habitations jadis opulentes et peuplées, on ne trouve plus à se faire servir : point de femmes de chambre, point de domestiques, parce que c'est trop isolé, perdu dans la campagne, trop loin du cinéma, du salon de thé et du coiffeur !

Par contre, dans cette Angleterre, où s'opère à grand train le nivellement par en bas, où les grosses fortunes s'effritent, où le « clan féodal » — pour parler le langage d'un ministre travailliste, Shinwell — est en pleine déroute, le public demeure attaché à la monarchie, à la couronne.

Quand le duc de Windsor — précédemment Edouard VIII — est revenu en Angleterre, en octobre 1945, pour la première fois, depuis son abdication, la foule lui fit une ovation. Pour les midinettes, les soldats, les ouvriers, les dactylos, les marchands des quatre-saisons qui l'acclamaient, il était une sorte de héros romantique, l'homme qui a préféré son amour à la couronne ! Mais son frère, actuellement régnant, Georges VI, n'en est pas moins populaire, pour son calme dans le péril, au cours de la guerre, sa modestie, sa dignité, ses gestes de dévouement envers les victimes des bombardements, sa manière résolue de partager les restrictions de son peuple.

« Georges VI, en effet, a su indéniablement être, pendant les difficiles années de guerre, ce que les Anglais voulaient qu'il fût : le premier gentilhomme d'Angleterre.»

Au pays du *fair play*, il a gagné tous les cœurs. Mais il a fait récemment une découverte : lui, qui a horreur de toute parade, de toute exhibition théâtrale, il s'est aperçu que l'Angleterre s'ennuie sous la règle de morne austérité, à laquelle la soumet le ministère travailliste et notamment sir Stafford Cripps. La nation a repris goût aux solennités très chamarrées des fêtes de Cour. Il a fallu que le roi se remette à l'étiquette, fasse reparaître les costumes flamboyants des cavaliers d'escorte et les bonnets à poil de la garde.

« Par centaines, puis par milliers, des lettres commencèrent à affluer dans les rédactions des grands journaux populaires — (en Angleterre, c'est par cette voie que le public aime à manifester ses désirs). — Des gens de tous les milieux, de tous les comtés protestaient, demandaient un retour au moins partiel à l'apparat traditionnel de la vie de Cour. »

Les journaux saisirent au vol ce désir général, firent campagne dans le même sens. Le roi comprit l'occasion qui s'offrait. Les milieux commerciaux estiment que la Cour a un rôle de premier plan dans le lancement des modes, et par conséquent dans l'expansion du commerce des tissus. Les tissages anglais croient que c'est le retour de la famille royale à ses habitudes d'antan, et notamment le dernier voyage fait en Afrique du sud, qui leur a valu des commandes intéressantes et leur a assuré deux marchés difficiles à conquérir : le Canada et la Scandinavie. Les « présentations à la Cour »,

qui sont très fastueuses, semblent devoir obtenir grand succès et depuis que l'on a annoncé que les rites anciens allaient être partiellement rétablis, 2.500 jeunes Américaines, cousues de dollars, comme il convient, ont posé leur candidature !

En dehors de ce rôle d'arbitre des élégances, le souverain demeure le lien principal entre l'Angleterre et les Dominions, le nœud de l'Empire, et c'est cela surtout qui assure à la dynastie un rôle durable. C'est ce qui explique les voyages du roi et de sa famille, dans les Dominions. En Afrique du sud, ce fut un triomphe, bientôt ce sera le tour de l'Australie. Conclusion de M. Pecheral : « On peut dire en fait que, tant que l'Empire britannique existera, la monarchie anglaise durera. »

VI

Nous ne quitterons pas l'Angleterre, mais nous la prendrons en un tout autre temps, avec l'article très documenté de L. Antheunis, dans la *Revue d'Histoire ecclésiastique,* de Louvain (n^{os} 1-2 de 1948) : *La maladie et la mort de la reine Elisabeth d'Angleterre.*

Chateaubriand a dit quelque part : « La vieillesse est une voyageuse de nuit : la terre lui est cachée, elle ne voit plus que le ciel. » Cette définition de la vieillesse n'aurait sûrement pas beaucoup plu à la fille d'Henri VIII, que la mort de Marie Tudor amena au trône en 1558, à l'âge de 25 ans. Elle avait atteint en 1593, ses soixante ans. Mais elle entendait bien profiter jusqu'à son dernier souffle des jouissances de cette vie. Elle gardait du reste une santé vigoureuse et son règne était à son apogée.

« Plutôt petite de taille mais svelte, le visage rougeaud, les doigts longs et minces, les cheveux d'un jaune pâle, la voix forte et aigre, elle était de constitution robuste. Fort sobre, elle ne mangeait qu'au gré de son appétit, et s'abstenait totalement de vins et spiritueux. Sa verte vieillesse lui permettait encore de jouir pleinement de la vie. Aussi se livrait-elle, avec le même entrain que jadis, aux exercices de l'équitation et au passe-temps de la chasse. Bonne musicienne, elle aimait à jouer du virginal — une sorte d'épinette de la famille des clavecins ou pianos de salons — et à danser courantes, gaillardes et pavanes sans jamais se lasser. Rien de changé non plus dans son goût passionné pour la toilette et les somptueuses parures. Même délectation aux subtils et entortillés compliments et aux « concetti » mis à la mode par l'Anglais Lily et l'Espagnol Gongora. »

Parmi les titres flatteurs que la reine Elisabeth acceptait sans sourciller, l'histoire ne recueille pas sans surprise celui de « reine-vierge ». On sait que la Virginie, découverte en 1584, par le célèbre Walter Raleigh, fut ainsi nommée en hommage à la reine Elisabeth. Raleigh cependant savait mieux que personne, semble-t-il, à quoi s'en tenir sur la « virginité » de cette princesse sans mari, mais non pas sans amants. A soixante ans passés, elle connaissait encore « les joies et les tourments de l'amour !»

« Le bel Essex lui faisait goûter tout le charme d'une affection que, malgré de courtes passades, elle garderait jusqu'à son dernier soupir. »

Non seulement aimée de ses sujets, mais littéralement adorée d'eux, elle était d'une vanité féminine très chatouilleuse, prenait plaisir aux compliments sur sa beauté et l'élégance de sa toilette ou la souplesse de sa danse. Encore, en 1599 et 1600, les ambassadeurs étrangers s'extasiaient de la voir se jeter dans la danse avec une ardeur toute juvénile. Jusqu'en 1602, un an avant sa mort, rien de changé dans son train de vie, ni dans son caractère. Elle est toujours hautaine, colérique, impérieuse et solennelle. Mais la cour se fait plus triste, plus morne, le public moins emballé, les Communes plus rogues dans leur sourde opposition aux ukases royaux. Visiblement, le règne a trop duré.

Il y a 44 ans qu'Elisabeth gouverne l'Angleterre. Tout le monde attend, désire, espère un prochain changement. Et elle s'aperçoit elle-même de cette désaffection croissante. Essex, ce favori qu'elle avait pris à 21 ans, alors qu'elle en avait 55, avait trompé son amour, véritable passion sénile. Enfermé à la Tour, condamné à mort pour haute trahison, il avait été exécuté en 1601. La reine ne s'en consolait pas. On aimerait aussi à penser que le sang de Marie Stuart l'étouffait secrètement, de temps à autre. « La lecture de la « confession » d'Essex lui avait ouvert les yeux sur bien des réalités dont la pensée remplissait souvent son âme d'amertume. Esprit malade dans un corps miné par l'âge. »

Elle s'obstinait néanmoins à donner le change, prétendant ne pas s'apercevoir du poids des années qui émaciaient son dur et anguleux visage et alourdissaient ses pas. Dans les derniers mois de sa vie, tout tremblait devant elle. A la moindre nouvelle désagréable, on l'entendait frapper du pied, avec force jurons, invectiver ses dames d'honneur, en des termes qui, selon un contemporain, ne laissaient aucun doute quant à savoir de qui elle était fille. Symptôme plus inquiétant, alors qu'elle comptait dans ses vastes armoires plus de 2.000 robes, elle changeait moins souvent d'atours. Devenue extrêmement défiante et soupçonneuse, elle avait toujours à portée de la main, sur une table, une épée nue et rouillée qu'elle enfonçait, sous le coup d'accès de violente colère, dans les somptueuses tapisseries d'Arras qui décoraient sa chambre. Peut-être y cherchait-elle quelque Polonius, comme dans *Hamlet,* mais cette fois, espion au service de son ministre Cecil ! On la vit encore, au cours de 1602, toute étincelante de rubis, de perles fines et de diamants, ouvrir le bal avec le duc de Nevers, envoyé de France. Aux premiers jours de mai, elle se livra avec fougue aux plaisirs de la chasse. Mais si elle cherche à s'étourdir, à se duper elle-même et à duper les autres, elle est au fond aigrie, désenchantée, envahie par la mélancolie, la désolation amère de la solitude et du dégoût. Il lui arrive de faire ses confidences au cours d'une réception officielle au comte de Beaumont, qui en est ébahi. Elle lui avoue qu'elle est « lasse de vivre, n'ayant plus rien qui lui contentât l'esprit, ny à quoy elle pût prendre plaisir. » Et en parlant ainsi, elle laisse échapper de profonds soupirs. Elle ne cache pas que c'est le souvenir d'Essex qui la poursuit. Le même ambassadeur note, quelques mois plus tard, que la reine souffre cruellement de la pierre et qu'elle urine du sang.

Et pourtant, dans les intervalles que lui laisse la maladie, elle retrouve son visage animé, son regard vif et perçant et son goût maladif mais ardent pour le « flirt ». A près de 70 ans, elle s'est

encore éprise, en dépit de son attachement à la mémoire d'Essex, d'un jeune et beau seigneur irlandais, le comte de Chancart. Ces nouvelles amours, les danses allègrement menées, les chasses par monts et par vaux, semblent alors encore présager une prolongation du règne. Les accès de mélancolie sont coupés de jours de folle gaieté. On s'amuse avec frénésie dans l'ancien palais du cardinal Wolsey. Le 17 novembre 1602, Elisabeth célèbre avec éclat le 44e anniversaire de son accession au trône. Elle a quelques mois de renouveau : plus de colères, plus de mélancolie, plus de crises de larmes, plus de soupirs. C'est dans la plus franche gaieté que la Cour a célébré la fête de Noël, parmi les ris et les chants, beaucoup plus que dans la prière et la méditation !

« L'ombre de la mort allait cependant s'étendre, épaisse et sinistre, autour de cette vieille coquette qui ne voulait ni vieillir ni mourir. »

Dès le lendemain de Noël 1602, à la suite d'une danse, la reine se sentit soudain malade et abattue. A partir de ce moment, elle baisse de jour en jour. La mort de la comtesse de Nottingham, sa cousine germaine et sa plus vieille amie, la frappe terriblement. Elle redevient triste et sombre et s'écroule dans une mélancolie dont elle ne sortira plus. Du 28 février au 11 mars 1603, elle éprouve un étrange engourdissement des membres, de l'agitation, de la fièvre, une insomnie opiniâtre. Elle se plaît alors à rester seule, dans les ténèbres, en proie aux plus noires pensées. Immobile, dressée sur son séant quand elle recevait, on la voyait émerger d'un monceau de coussins et d'oreillers. Visiblement, elle verse dans le désespoir le plus incurable.

« Dix jours durant, elle resta assise sur son séant, toute habillée et parée ; entourée de coussins, la tête roide et droite, le regard obstinément fixé sur le sol, l'index de la main droite entre les lèvres, l'esprit plongé dans une douloureuse méditation. La malade refusait toute nourriture, tout remède. Une terrible mélancolie se reflétait sur ce maigre et dur visage, au profil de faucon, et se manifestait dans chacun de ses gestes. »

Ce spectacle d'une reine si autoritaire et si dénuée de scrupules, est quelque chose de terrifiant. Ne dirait-on pas d'une vieille sorcière de Macbeth ? Ce fut au cours d'un accès de découragement qu'elle fit scier à son doigt l'anneau du couronnement. Les consolations de la religion ne disaient rien à son esprit foncièrement sceptique et jouisseur. A la fin, elle fut bien obligée de s'aliter, alors qu'elle s'y était toujours refusée, dans la pensée que cela lui « porterait malheur ». Elle gisait maintenant, sous le haut baldaquin, muette, le visage obstinément tourné vers la muraille, une main sous les couvertures, l'autre pendant hors du lit. Le 1er avril, les dignitaires entourant le primat de Cantorbéry, Whitgift, vinrent lui rendre les derniers devoirs. Le primat lui posait des questions sur la foi anglicane. La scène était lugubre. La malade, à peu près inconsciente, ne répondait que par des gestes vagues et presque imperceptibles. Cependant, à l'approche de l'heure fatale, il semble qu'elle ait pris part aux prières que récitaient inlassablement les prélats autour d'elle et qu'elle écoutait, atone et baignée de sueur. Finalement, elle mourut le mercredi 3 avril 1603, vers 3 heures du matin, « très doucement », « doucement comme un agneau », disent les témoins officiels. Et tout de suite, les pieux panégyristes lui décernaient les gloires et les joies éternelles du ciel. « Dieu seul est grand ! » aurait dit Massillon. Mais ajoutons tout de suite que la mort de Louis XIV a un autre cachet de grandeur, de foi, de piété, de sentiments élevés et surnaturels que celle de cette reine dont la conscience demeurait si chargée et que poursuivaient, dans sa dernière maladie, de si lourds souvenirs !

VII

C'est une étude bien curieuse et bien instructive que nous donne M. Emile Mâle, le grand spécialiste de l'histoire de l'architecture chrétienne, dans la *Revue* des 1er et 15 juin, sous le titre : *La Fin du paganisme en Gaule, les Temples remplacés par les églises.*

« Pourquoi nos vieilles églises, écrit-il, pourquoi nos cathédrales s'élèvent-elles à l'endroit où nous les voyons ? Est-ce le hasard qui a déterminé leur place ? Est-ce une raison purement matérielle ou une idée plus profonde ? Voilà le problème que nous voudrions essayer de résoudre, en utilisant les données toujours plus nombreuses que l'archéologie nous apporte. »

Thème très intéressant, comme on le voit. Et l'auteur y donne la réponse générale suivante : presque partout et toujours, on a choisi des emplacements déjà consacrés par la piété ou la superstition populaire, pour y substituer un culte chrétien et orthodoxe. En somme, c'est la thèse des « saints successeurs des dieux ». Mais une thèse qui n'a rien d'agressif, rien d'offensant pour l'Eglise. Elle était dans son droit le plus strict, elle obéissait à une sagesse élémentaire, en faisant ce qu'elle a fait. La tactique ouvertement prescrite à saint Augustin de Cantorbéry et aux autres missionnaires d'Angleterre, par le pape saint Grégoire le Grand ne fut pas une innovation, ni une découverte de sa part. C'était la tactique traditionnelle de l'Eglise et M. E. Mâle en donne de nombreux exemples pour notre pays.

En voici quelques-uns : en Vendée, nous avons, dans l'arrondissement de Fontenay-les-Comte, un joli bourg situé sur une éminence et qui se nomme St-Michel-Mont-Mercure. On ne saurait expliquer ces deux noms accolés que par le fait d'une église dédiée à S. Michel sur l'emplacement d'un temple consacré au dieu gaulois des sommets, Mercure.

En Bourbonnais, vous avez au village de Beaune, arrondissement de Montluçon, une église du XIIe siècle. Or, Beaune est un nom qu'on retrouve en six localités de France, sans compter deux Beaunay et un Beaunotte. Et Beaune, c'est Bellenus, nom d'une divinité celtique. « On a le droit de supposer qu'un oratoire chrétien a remplacé de bonne heure, dans le village, un sanctuaire rustique de Bellenus. »

Mais nous n'en sommes pas réduits partout à des conjectures. L'archéologie a très souvent permis de découvrir sous nos églises des restes de temples païens. C'est le cas notamment de Notre-Dame de la Major, à Arles, qui a remplacé un temple de la Bonne Déesse.

Partant de cette hypothèse féconde, M. Mâle rappelle le rôle immense que joua saint Martin dans l'évangélisation des campagnes. « C'est saint Mar-

tin, dit-il, qui fut le véritable apôtre de la Gaule ». Or, Sulpice-Sévère, son biographe, nous apprend qu'il détruisait partout les temples des faux dieux et que, sur leurs ruines, il élevait des églises et des monastères. Malheureusement, Sulpice-Sévère ne donne que très peu de noms propres pour appuyer son affirmation. C'est l'archéologie qui complète ses données. Au mont Beuvray, en Morvan, il y avait un temple très fréquenté à la déesse Bibracte. Or, on a, en 1872, retrouvé les restes du temple sous une chapelle dédiée à S. Martin. En 1822, en démolissant une ancienne église dédiée à Notre-Dame des Fontaines — un nom bien éloquent déjà — on découvrit le temple dédié à la déesse Sequana, qui était la divinité de la source de la Seine. Dans les environs d'Avallon, on découvert sur un sommet appelé Mont-Martre, les restes d'un des nombreux sanctuaires gaulois dédiés à Mercure. Dans les ruines se trouvaient une quinzaine de statues mutilées et martelées, ce qui indique une destruction voulue et systématique. Or, les monnaies trouvées en même temps allaient jusqu'au règne de Valentinien Ier (361-375), ce qui correspond exactement à l'époque des tournées apostoliques de saint Martin et de ses disciples. Mais là, on ne construisit pas d'église sur l'emplacement du temple détruit.

Avec saint Martin, il faut nommer saint Germain d'Auxerre, au siècle suivant, et saint Victrice de Rouen, comme ceux qui ont le plus travaillé à la ruine du paganisme rural en France. Il n'est guère de province où l'on n'ait retrouvé des églises anciennes sur des ruines de temples. Saint-Vincent, de Chalon-sur-Saône, s'élève sur un temple qui devait être consacré à Mercure. La chapelle de Ville-sur-Tille (Côte-d'Or), a remplacé un temple dédié à Mercure, à Minerve et à la divinité des Augustes. Dans le Morvan, un prieuré dédié à S. Martin s'éleva sur les restes du temple de Mercure de Mesvre. Il n'est pas jusqu'à Notre-Dame de Paris, sous laquelle, en 1711, on découvrit des autels portant l'image du taureau aux trois grues.

A Melun, l'église Notre-Dame prit la place d'un autel d'Isis. Le célèbre monastère de Fleury, qui prit le nom vénéré de St-Benoît-sur-Loire, s'élevait sur un lieu sacré où les druides, dans une clairière, se réunissaient chaque année pour célébrer leur culte et rendre la justice.

Il faut voir, dans l'article de M. E. Mâle, les très nombreux exemples qu'il donne de cas analogues. Et il est clair que l'archéologie n'a pas encore dit son dernier mot. A mesure que les fouilles se multiplient, les découvertes deviennent plus nombreuses et elles viennent régulièrement confirmer la thèse que nous avons formulée plus haut, à la suite de notre auteur.

Un point sur lequel insiste avec raison M. Mâle, c'est que la lutte de l'Eglise contre les superstitions paysannes dura encore de longs siècles, après saint Martin.

« En pénétrant dans les régions les plus sauvages de la Gaule, écrit-il, les missionnaires entraient dans un monde très antique. Ils rencontraient des croyances remontant jusqu'à l'âge néolithique et probablement plus haut encore. C'était le culte des sources, des lacs, des arbres, des pierres, des montagnes, de toutes les forces mystérieuses de la nature dont chacune semblait manifester la présence d'une divinité. Ces divinités étaient innombrables ; chacun des villages perdus dans les vallées écartées ou à la lisière des forêts avait les siennes. Les paysans n'en connaissaient pas d'autres ; c'est à elles qu'ils demandaient la guérison de leurs maladies et la fécondité de leurs champs. »

On ne saurait exagérer l'importance de cette constatation. Quand on pense à la vieille religion païenne, trop souvent on n'a dans l'esprit que des noms classiques : Mercure ou Jupiter ou Vénus, etc. En réalité, il y avait une multitude prodigieuse de cultes locaux, de divinités villageoises, sans aucun temple, sans aucune statue, mais dont les rites se déployaient en plein air, près des sources, des arbres géants, des rochers abrupts, des montagnes imposantes. Lorsque parfois des temples ont été construits, ils sont de l'époque gallo-romaine, mais ils ont été dressés sur des emplacements que l'on regardait comme sacrés dès l'époque celtique et très probablement anté-celtique, c'est-à-dire ligure, néolithique ou même paléo-lithique.

« Près de Nolay, Côte-d'Or, la Cusane jaillit d'un pittoresque antre des Nymphes et tombe en cascade ; la gorge, dominée par des roches étranges, a quelque chose de secret et de mystérieux et l'on comprend qu'un culte y soit né. Dans ce lieu religieux, il n'y eut jamais aucun temple gallo-romain ni aucune chapelle chrétienne, pourtant les paysans s'y rendaient encore en pèlerinage au siècle dernier, le lundi de Pâques. Ils y retrouvaient le souvenir de S. Martin. Les rochers qui dominent la source s'appellent l'autel et les candélabres de S. Martin. On racontait que ces rochers s'étaient écartés pour laisser un passage à l'apôtre, poursuivi par les païens qu'il voulait arracher à leurs faux dieux. Voilà un exemple d'un culte des eaux qu'aucun temple ne signalait à l'époque païenne et qu'aucune chapelle ne sanctifiait à l'époque chrétienne, mais qu'un pèlerinage et une légende révèlent. »

Ailleurs, ce sont des *fées des fontaines* dont on a longtemps gardé le souvenir. Les conteurs comme Perrault on tiré profit de ces légendes. Les divinités des fontaines furent pendant des siècles combattues, exorcisées par les prédicateurs chrétiens, qui détruisirent les laraires, élevèrent des chapelles, dont plusieurs reçurent le nom de S. Martin, en mémoire de son apostolat.

D'autres fois, c'était un grand arbre qui était l'objet de la vénération des paysans. Les missionnaires y installèrent une image de la Vierge, et le lieu se transforma en pèlerinage de la Madone :

« Sur la route de Moulins-Engilbert, une vieille chapelle se nomme la Chapelle du Chêne. A Vienne, au commencement du ve siècle, un arbre qu'on appelait l'arbre des « Cent dieux ». fut remplacé par l'église Saint-Sévère. Il est probable que plus d'une chapelle fut élevée pour faire oublier le culte d'un arbre déraciné. Mais au cours des siècles, l'Eglise se montra plus tolérante ; elle garda le vieux chêne et le sanctifia par une statue de la Vierge placée entre ses branches. C'est ainsi que la Vierge du chêne de Banelle, près de Gannat (Allier), a transformé en pèlerins de Notre-Dame les adorateurs des arbres. »

A ce propos, M. E. Mâle cite un sermon de S. Eloi, le célèbre favori du roi Dagobert, dans lequel il s'élève

« contre ces insensés qui, dit-il, venaient prier les arbres en portant des flambeaux ; qui, pour guérir leurs troupeaux, les faisaient passer par les brèches que la vieillesse ouvre dans les troncs creux et qui n'osaient les brûler quand on les coupait. »

Or, saint Eloi ne faisait, en cette rencontre comme dans la plupart de ses sermons, que démarquer des objurgations déjà lancées par saint Césaire

d'Arles, l'un des grands prédicateurs du siècle qui avait précédé. M. E. Mâle ne cite pas S. Césaire, mais on ne saurait mieux confirmer ce qu'il dit qu'en faisant appel au témoignage de ce grand prédicateur, dont le R. P. dom Germain Morin nous a restitué les sermons de façon si heureuse. Voici par exemple le sermon 33 de l'édition dom Morin. Il a pour titre *De reddendis decimis* et il a dû être prononcé peu avant la Saint-Jean (24 juin). La moisson approche, dit le saint. Songeons à la dîme, pour l'Eglise de Dieu. Vous serez responsables de ceux qui mourront de faim, si vous ne la donnez pas !

Mais attention ! — et c'est le passage que je voulais citer :

« Que nul, en la fête de Saint Jean, n'ait l'audace de se laver, en des bains nocturnes ou matinaux, soit dans les sources, soit dans les étangs, soit dans les fleuves, car cette malheureuse habitude est un reste de la superstition païenne [4]. »

Dans d'autres passages, le saint interdisait avec force d'adresser des « vœux à des arbres ». Ses sermons sont pleins de notations de ce genre. Rien ne jette plus de lumière sur tout ce que nous résume M. E. Mâle dans l'article que nous venons d'analyser.

VIII

J'ai très grand plaisir, en terminant cette Causerie, à parler de la belle soutenance de thèses du R. P. Paul Goubert, S. J., professeur d'histoire médiévale à la Faculté des Lettres de l'Université catholique de Lyon. Ce plaisir, on le comprendra, quand j'aurai dit que le R. P. Goubert fut un brillant étudiant d'histoire à la Faculté même dont il est aujourd'hui l'un des maîtres, et qu'il y fut l'élève d'un professeur que je n'ai pas besoin de désigner plus clairement, mais qui s'honore d'avoir discerné les promesses dont nous recueillons maintenant les fruits.

La soutenance eut lieu le 5 juin dernier, en Sorbonne. Elle était présidée par M. Halphen, l'un des maîtres actuels de l'histoire du Moyen Age. La thèse principale avait pour titre : *L'empereur Maurice et son temps*. Et la thèse accessoire, très bien reliée à la principale : *L'Espagne byzantine*.

Comme on le voit, le nouveau docteur s'est spécialisé dans l'Histoire byzantine. Après ses études à Lyon, il y fut préparé par un passage à l'Institut oriental de Rome, un stage de professeur au collège des jésuites du Caire, des cours d'histoire du Moyen Age à l'Université de Beyrouth. Séduit par les mystères en partie encore inviolés de l'histoire de Byzance, il fut en relations étroites avec l'un des écrivains les plus réputés en cette matière, M. Ernest Stein, et avec un autre maître non moins connu, M. Louis Bréhier. De nombreuses publications partielles, dans des recueils spéciaux, jalonnèrent la marche de ses recherches et contribuèrent à la préparation de ses thèses d'aujourd'hui.

La thèse accessoire, présentée la première, fut appréciée en termes élogieux par MM. Perrin et Lemerle, et la thèse principale par MM. Bréhier et Gillan. Tous furent d'accord pour attester que ces thèses tendent à éclairer une zone encore obscure de l'histoire byzantine.

On en jugera par quelques indications rapides, sur lesquelles nous aurons, bientôt il faut l'espérer, à donner plus de détails, quand les thèses auront été livrées au public.

L'Espagne byzantine : ce titre peut de prime abord surprendre. L'Espagne traversée par le torrent des Vandales, qui n'y laissèrent qu'un nom, l'Andalousie ou Vandalousie, tomba aux mains des Wisigoths, que devaient supplanter les Arabes. Mais au cours de l'histoire wisigothique, il y a eu un intermède byzantin. Cet épisode se situe sous le grand règne de Justinien (527-565). Justinien était tout plein des souvenirs de la grandeur romaine. Il rêva de reconstituer l'empire si cruellement démembré avant lui. Ses généraux reprirent d'abord l'Afrique en 533, puis l'Italie, qui leur coûta vingt ans d'efforts. L'Espagne fut la dernière conquête de Justinien, mais une conquête éphémère. De cette conquête et des conséquences qu'elle put avoir, il n'existait pas encore d'étude solide. Le P. Goubert a comblé cette lacune.

Il s'est appliqué à définir les contacts constants, surtout diplomatiques et culturels, entre Byzance et l'Espagne, sous les rois wisigothiques.

Le P. Goubert estime que

« le siècle de saint Isidore n'est après tout, dans un lointain Occident, qu'un écho assourdi du siècle de Justinien... Détachée de Byzance, l'Espagne se pénètre toujours de la civilisation byzantine. L'Eglise catholique, par les Conciles nationaux de Tolède, adapte à son génie national les grands principes du code justinien. Si, malgré l'occupation des Wisigoths ariens, si malgré l'occupation de sept siècles par les Arabes, la péninsule est restée un pays profondément latin, c'est en grande partie à l'Eglise catholique et, indirectement, à la nouvelle Rome qu'elle le doit. »

Et voici le lien entre cette page d'histoire byzantine et le règne de Maurice, qui fait l'objet de la thèse principale que nous rappelons :

En raison même de son effort d'expansion vers l'ouest, l'Empire s'était dangereusement affaibli à l'est. Sous les successeurs de Justinien, Justin II et Tibère, il se produisit de redoutables poussées du côté des Perses, des Avars et des Slaves, comme aussi en Italie du côté des Lombards.

Né en Cappadoce, vers 539, Maurice fut l'un des généraux qui s'illustrèrent dans ces luttes gigantesques. L'empereur Tibère le choisit pour gendre et lui laissa son trône en 582. Son règne dura vingt ans et fut marqué par de magnifiques mais épuisants succès. Finalement, en 602, l'armée se soulèvera et proclamera Phocas, qui fera mettre à mort l'infortuné Maurice. Très grave événement, que notre auteur apprécie en ces termes :

« A qui l'étudie dans ses causes les plus profondes comme dans ses conséquences immédiates et lointaines, cette révolution de 602, si oubliée de nos jours, apparaît comme l'un des dates les plus importantes de l'histoire byzantine et de l'histoire universelle. Dans son testament, rédigé à la fin du VI^e siècle, Maurice entrevoyait la reconstruction de l'empire romain d'Occident, en faveur d'un de ses fils. La constitution des exarchats de Ravenne et de Carthage, qui servirent de modèles aux thèmes (divisions administratives de Byzance) futurs, n'était, sem-

[4] Ne ullus in festivitate sancti Johannis aut in fontibus aut in paludibus aut in fluminibus, nocturnis aut matutinis horis, se lavare præsumat : quia ista infelix consuetudo adhuc de paganorum observatione remansit. (Edition dom Morin, I, p. 140).

ble-t-il, que la pierre d'angle du grand édifice projeté par Justinien et que Maurice comptait réaliser. »

On ne saurait donc refuser à cet empereur, dont la fin rappelle celle de notre Louis XVI, l'ampleur des vues politiques et des projets d'avenir. On comprend qu'une telle figure ait attiré un historien. Mais le P. Goubert ne s'est pas borné à une étude biographique et à des récits militaires ou politiques. Son livre jettera une vive lumière sur les institutions byzantines de ces temps lointains. C'est justement là, croyons-nous l'apport principal de ces thèses : le rôle de Byzance dans le maintien d'une culture élevée autour de la Méditerranée, berceau de cette civilisation gréco-romano-chrétienne, dont nous sommes les héritiers et les gardiens. Tout le dernier livre de la thèse principale est en effet consacré à la vie intérieure de l'empire, à la vie privée de Maurice, mais aussi et surtout à son gouvernement, à sa politique religieuse, à la vie spirituelle, aux lettres et aux arts, enfin à l'organisation militaire.

Chemin faisant, un grand nombre de petits problèmes d'ordre secondaire, tels que les rapports entre Géorgiens et Arméniens, entre Byzantins, Arabes et Francs, ou encore la rivalité politique entre « les bleus et les verts », la politique en Egypte, et les questions financières, sont abordés et largement éclairés. Il y a donc là une mine précieuse de renseignements sur une période jusqu'ici insuffisamment connue de la grande histoire.

L. Cristiani.

LITURGIE

Q. — Est-il vrai qu'il existe une prescription romaine défendant, dans les messes polyphoniques, toutes les répétitions, — soit de mots, soit de phrases ou de membres de phrase, — quand ces répétitions ne se trouvent pas dans le texte authentique du Graduel vatican ?

S'il en était ainsi, cela n'équivaudrait pratiquement à rien moins qu'à l'interdiction de presque toutes les messes polyphoniques : ce qui, pourtant, ne paraît pas être dans l'intention de l'Eglise.

R. — I. Notre consultant a raison de penser que l'Eglise n'entend pas improuver en principe ni de façon absolue, l'usage de la polyphonie dans les cérémonies du culte.

Elle a, sans doute, des préférences marquées pour le chant grégorien, le chant liturgique par excellence. Cependant, elle agrée aussi, pour la célébration solennelle des fonctions sacrées, la polyphonie religieuse classique, — d'ailleurs inspirée du chant grégorien, — « laquelle atteignit, au XVIe siècle, l'apogée de sa perfection par les œuvres de Pierluigi de Palestrina [1], et qui, dans ce même siècle et dans les deux siècles suivants, a continué de produire des compositions d'une telle valeur liturgique et musicale, qu'elles provoquent encore de nos jours, et nonobstant le progrès accompli par la musique moderne, l'admiration du monde entier... [2] ».

[1] De là, le nom de *musique palestrinienne*, communément donné à la polyphonie classique de l'école romaine.

[2] Lettre pastorale adressée le 1er mai 1895 par le cardinal Sarto, — le futur pape Pie X, — au clergé de Venise.

La musique dite *figurée*, ou moderne, n'est elle-même exclue *a priori* que des fonctions liturgiques qui ont un caractère pénitentiel ou funèbre (cf. Cérém. des év., l. I, c. XXVII, n. 13 ; l. II, c. XX, n. 4) [3]. Mais, pourvu que cette musique soit véritablement religieuse et artistique et que, par ailleurs, elle réalise toutes les conditions exigées par le Saint-Siège [4], elle peut être admise dans les autres fonctions liturgiques, et principalement aux jours de fête solennelle (cf. ibid., l. II, c. I, n. 8 et 11).

II. — Les conditions que nous venons de rappeler, ont été stipulées de façon très nette dans une *Instruction* de la S. C. des Rites annexée par elle au célèbre *Motu proprio* de Pie X « *Inter pastoralis officii* », du 22 novembre 1903, sur la Musique sacrée (S. R. C., append. I, n. 4121) [5].

De l'*Instruction* susdite, voici le passage où, entre autres choses, il est question des *répétitions* dans le chant des textes liturgiques : « Textus liturgicus canendus est prout exstat in libris [6], nullo verbo corrupto, nullo postposito, *indebitis iterationibus* et syllabarum abruptionibus *prorsus amotis*, atque ita semper, ut ab audientibus percipi possit » (§ III, n. 9).

Il ressort des termes mêmes de ce passage que les diverses prescriptions concernent le chant polyphonique de n'importe quel texte liturgique et dans toute fonction sacrée, mais non pas seulement le chant polyphonique des parties de la messe.

D'autre part, en ce qui concerne les répétitions de mots ou de membres de phrase dans la musique d'église, le passage précité ne porte pas simplement : « iterationibus... prorsus amotis », mais bien : « *indebitis* iterationibus... prorsus amotis ». Ce sont donc uniquement les répétitions *indues* [7] qui, de par la volonté expresse de l'Eglise, doivent être rigoureusement bannies de la polyphonie religieuse.

Or, doivent être tenues pour indues, v. g. : *a*) les répétitions qui ne seraient pas nécessitées par le développement normal d'une composition musicale d'inspiration essentiellement religieuse [8] ; — *b*) la redite des mots dont régulièrement, le chant incombe au célébrant, v. g. *Gloria in excelsis Deo* ; — *c*) les répétitions dans lesquelles il ne serait pas

[3] L'exclusion ne semble pas atteindre la polyphonie religieuse classique (cf. chan. Duclos, *Sa Sainteté Pie X et la musique religieuse*, n. 77, p. 93-94).

[4] Il faut reconnaître qu'à notre époque on a tenté, et — non sans succès, — de louables efforts pour entrer pleinement dans les vues du Saint-Siège sur ce point.

[5] En 1904 (p. 97-100), l'*Ami* donna du double document dont il s'agit une traduction empruntée à la revue : *Rome*.

[6] I. e. : « in libris *liturgicis* ».

[7] « Aliquid dicimus *debitum*, quod vel ex obligatione est, vel conveniens, vel justum, vel legitimum ; oppositum ergo *indebitum* erit. » (*Ephem., liturg.*, 1904, p. 544).

[8] « Cum textus liturgicus, — paucis exceptis partibus, uti sunt hymni et sequentiæ, — rythmum liberum præseferat, dari ergo potest necessitas, ut rythmus liber per aliquorum verborum iterationem, ad metricum redigatur... Curandum denique magistris compositoribus est, ut iterandi verba necessitatem non inducant proprio marte, eo fine ut sacer textus prolixior evadat, sed rythmi exigentiam simpliciter sequantur, cum fieri aliter non potest : hoc enim permittitur, illud prohibetur. » (*Ephem. liturg.*, 1904, p. 544 et 545).

tenu compte du sens des paroles liturgiques [9] ; — *d*) les répétitions nombreuses [10].

En conséquence, toute polyphonie présentant des répétitions de quelqu'une des sortes ci-dessus indiquées [11], doit être impitoyablement écartée des fonctions liturgiques.

Q. — 1° Certains missels répandus dans le public indiquent que les fidèles devant faire la Sainte Communion récitent avec le prêtre qui leur présente la Sainte Hostie, les trois *Domine, non sum dignus*. Y a-t-il des décisions officielles en ce sens et lesquelles ?

2° Assistant à la messe d'un confrère, j'ai été surpris de voir son servant réciter le *Domine, non sum dignus* avant de communier, le célébrant lui-même restant muet. Comme il paraît que cet usage est assez répandu, j'aimerais avoir sur ce point l'avis de l'*Ami*.

R. — Ad I. Rien n'interdit aux fidèles de dire trois fois avant de communier le *Domine, non sum dignus*, pas plus qu'il n'est interdit de réciter des « Actes avant la communion ». De plus, il est certainement très logique d'agir ainsi : le prêtre, à ce moment-là, parlant au nom des communiants, ceux-ci ont grandement raison de vouloir s'associer directement à ses paroles en les disant eux-mêmes *en même temps que lui* et en faisant ainsi publiquement profession des sentiments de foi qu'elles expriment.

Aussi, non seulement l'usage en question n'est pas répréhensible, mais c'est avec juste raison que les missels le signalent comme louable et que, dans certains diocèses, les évêques, réglant les modalités de la messe dite « dialoguée », ont signalé et approuvé cette façon de faire dans les conseils ou les directives qu'ils ont donnés aux fidèles.

Toutefois, il va sans dire que rien d'obligatoire n'a été édicté sur ce point de façon officielle par le seul organisme qui serait compétent pour le faire, à savoir la S. Congrégation des Rites.

Ad II. — Si les fidèles peuvent, avant leur propre communion, dire les trois *Domine, non sum dignus* en union avec le prêtre (et lorsque le servant est seul à communier, rien ne lui interdit de le faire quand même), il est évident que *le prêtre*, quoique parlant au nom des fidèles et traduisant en quelque sorte officiellement leurs sentiments, *doit prononcer lui-même ces paroles :* seules, en effet, les siennes sont prescrites [1] et les fidèles ne peuvent parler qu'en même temps que lui [2]. Il n'est pas permis au célébrant, pas plus qu'à qui que ce soit, mis à part le Dicastère romain susmentionné, de changer les rubriques actuellement en vigueur.

[9] « Advertendum tamen est, non omnia esse verba, quæ iterari possunt, sed ea tantum quæ aliquam significationem habent. » (*Ephem. liturg.*, 1904, p. 545).

[10] « Videmus recentiores cl. Perosi, Capocci aliorumque peritorum missas juxta hanc normam compositas, ut vix verbum aliquod iteratum conspiciatur, rythmus nihilo tamen minus, qui metricus est, perfecte servatum fuit. » (*Ephem. liturg.*, 1904, p. 544).

[11] Voici quelques exemples de répétitions inadmissibles :

« Quoniam — *quoniam* — *quoniam* — tu solus sanctus. »

« Da robur, fer — *da robur, fer* (!) — auxilium. »

[1] *Missale Romanum. Ritus servandus in cel.*, X, 6. — Cf. *Rituale Rom.*, tit. IV, chap. II, n. 3.

[2] Et en réglant leur débit sur le sien.

Ajoutons qu'il est interdit au prêtre de dire ces paroles en langue vulgaire, comme l'a déclaré spécialement la S. Congrégation des Rites [3].

M. N.

[3] Décret n° 2725 (25 mai 1835), ad V : « An consuetudo dicendi in Communione fidelium : *Ecce Agnus Dei* et *Domine, non sum dignus* idiomate vulgari sit sustinenda ; vel potius eliminanda, utpote contraria Rituali et Missali Romano ? R. : Consuetudinem esse eliminandam ».

L'AMI DU CLERGÉ ET LES LIVRES

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Henri Rondet, S. J. — **Gratia Christi.** *Essai d'Histoire du Dogme et de Théologie dogmatique.* — In-8 de 396 p. — Coll. « *Verbum salutis* ». — Paris, Beauchesne, 1948.

Dans nos bibliothèques théologiques, il manquait vraiment une histoire du dogme et de la théologie de la grâce. Œuvre difficile à réaliser, car pour l'écrire objectivement, il est indispensable de se dégager des cadres actuels dans lesquels nous enfermons les thèses *de gratia habituali et actuali*. Le développement de la pensée chrétienne se trouve en effet intimement impliqué dans l'explicitation progressive d'autres dogmes.

Le R. P. Rondet vient d'écrire cette synthèse historique, que modestement il appelle une « simple esquisse ». Synthèse qui, à la grande satisfaction des théologiens de métier, leur servira d'introduction à un exposé vraiment organique de la théologie de la grâce.

L'ouvrage se divise en quatre livres : les origines, la tradition, la théologie médiévale, les temps modernes : quatre phases du développement à la fois chronologique et logique de la doctrine catholique. Notre analyse — trop rapide — suivra cet ordre quadripartite.

I. *Les origines.* — Déjà, dans les préoccupations religieuses des âmes païennes perce le désir confus de la grâce chrétienne ; désir mêlé à des négations ou des déformations de la vraie notion de la prière. Dans l'Ancien Testament, le mot de grâce n'est pas prononcé, mais la théologie de la grâce est virtuellemen révélée : la Loi est le pédagogue qui conduit au Christ. Mais c'est le Christ qui nous propose, explicitement dans l'évangile johannique, la théologie de la grâce : discours après la Cène, allégorie de la vigne, présence divine dans l'âme avec la perspective de la résurrection glorieuse et de la vie éternelle. Théologie que S. Paul mettra en corrélation avec la doctrine du péché : la grâce, pour S. Paul, c'est bien la justification, rémission des péchés et libération de la servitude, mais c'est aussi rénovation intérieure qui fait du chrétien justifié le fils adoptif du Père, un frère et un membre de Jésus-Christ par le don du Saint-Esprit présent dans l'âme. Et c'est ce point de vue de la divinisation du chrétien que l'on retrouve ensuite dans la Tradition et spécialement chez les Pères grecs.

II. *La Tradition.* — La théologie johannique et paulinienne de la grâce trouve sa synthèse chez les Pères grecs sous la forme qu'on vient de rappeler : Dieu s'est fait homme afin que l'homme devienne un fils de Dieu. C'est la θεοποίησις qui se réalise par la régénération, l'adoption, le don de l'Esprit-Saint, la présence active de ce même Esprit dans les âmes et dans l'Eglise, par la communication ou participation de la vie divine. — Dans l'Eglise latine, avec S. Augustin surtout, sans délaisser l'aspect divinisant de la grâce que les Grecs avaient si bien exposé, la polémique avec Pélage oblige les Pères à développer plus abondamment le thème de la

grâce libératrice du péché. L'Eglise commence à prendre position avec le concile de Carthage et, plus tard, contre les semipélagiens le concile d'Orange. Mais, entre temps, que de discussions ! Et comme le problème se complique ! Prescience et prédestination, *Initium fidei* et volonté salvifique universelle. Et, en même temps, que d'interprétations discutables et discutées au sujet de la pensée d'Augustin ou même de certaines formules conciliaires ! L'auteur note tout au passage, inclinant visiblement vers les interprétations qui favorisent les thèses de sa famille spirituelle.

III. *Théologie médiévale*. — Un augustinisme exagéré aboutit aux controverses prédestinatiennes, pendant lesquelles on vit aux prises un instant les conciles de Valence et de Quiercy ; mais une vérité se dégage, condamnant formellement le prédestinatianisme de Godescalc : le Christ n'est pas mort pour les seuls prédestinés ; il est mort pour tous les hommes. La volonté salvifique universelle est affirmée clairement. Mais voici que derechef on insiste avec force sur le rôle du libre arbitre. Si S. Anselme demeure dans des limites conformes à la tradition, Abélard exagère les possibilités de la liberté humaine. Plus d'une discussion mettra aux prises les théologiens, jusqu'à ce que le génie d'un S. Thomas accorde augustinisme et aristotélisme. Avec lui « toutes les questions relatives à la nécessité de la grâce ou à la prédestination se situent désormais dans une synthèse agrandie où l'idée fondamentale n'est plus, comme chez S. Augustin, celle de la déchéance originelle mais celle de l'ordination à la fin surnaturelle » (p. 199). Ce point de vue nouveau permet à l'auteur d'exposer plus longuement la synthèse thomiste sur les rapports entre la nature et l'ordre surnaturel, sur l'Eglise et le Corps mystique, sur les sacrements distributeurs de la grâce. Notons ici de bons aperçus concernant la prédestination et la réprobation (p. 226). Du point de vue métaphysique, la position thomiste, qui nous montre en Dieu une cause première, ni nécessaire ni contingente, mais transcendante, est inexpugnable. Ce qui, empressons-nous de l'ajouter, ne signifie pas que les conclusions qu'en ont tirées les « bannéziens » soient nécessairement infidèles à la pensée du Maître. De Scot à Luther l'augustinisme, surtout avec Occam et Biel se teinte de nominalisme et, grâce aux compromis et aux subtilités des écoles, se dessine un retour vers S. Paul, S. Augustin et les Pères de l'Eglise. Luther lira l'épître aux Romains, mais à travers sa propre expérience, et il la comprendra mal.

IV. *Epoque moderne*. — C'est l'époque de l'augustinisme des Réformateurs : Luther avec son système de la justification par la foi, Calvin avec son prédestinatianisme déconcertant. Réaction du concile de Trente. Résurrection d'un augustinisme déformé avec Baïus et Jansénius. L'Eglise en face des erreurs, prend position. Mais sur les controverses *de auxiliis*, le Saint-Siège se réserve. Enfin, c'est, avec Petau au XVII^e siècle et Scheeben au XIX^e, le retour aux Pères grecs : l'inhabitation du Saint-Esprit dans les âmes. Le problème du salut des infidèles retient aussi l'attention de l'auteur ; mais que d'autres problèmes secondaires qu'il est impossible de signaler ici !

Disons simplement en terminant combien cette magnifique synthèse nous a intéressé. « Esquisse », avait écrit l'auteur. C'est, en un sens, exact ; car le livre du P. Rondet est si riche en aperçus de toutes sortes que chaque page pour ainsi dire appellerait des développements ultérieurs. « Telle quelle, (cette esquisse) pourra rendre service aux théologiens... Sans émettre la prétention d'avoir ordinairement travaillé de première main, j'ai cru bon de multiplier les références précises » (p. 15). Effectivement, le volume est bourré d'indications précieuses qui orienteront les travailleurs vers des recherches nouvelles.

Ajoutons enfin qu'un second volume suivra, indiquant certaines directions de ces recherches. En quel sens ? On peut le supposer, non seulement parce que le P. Rondet nous dit qu'il faudra « préciser davantage le sens des textes de l'Ecriture, rappeler ou discuter les décisions du magistère en fonction des erreurs qu'elles redressent », mais encore par ce qu'il laisse entendre, en fin du volume, sur l'attitude du théologien en face des philosophies modernes. Nous sommes invités à recourir à la philosophie moderne pour profiter de ses analyses ou pour dépasser ses synthèses ; mais, ce faisant, revenir aux maîtres de la pensée chrétienne, à l'Ecriture et aux documents du Magistère ; reprendre, en fonction de la pensée moderne, l'œuvre de S. Augustin et de S. Thomas.

Un appendice donne la traduction des documents du Magistère (Concile de Carthage de 419 ; *Indiculus gratiæ* ; Concile d'Orange ; Décret de la VI^e session du concile de Trente ; les cinq propositions de Jansénius). Un *Index* des noms propres facilite les recherches.

Docteur Paul COSTA. — **Du réflexe au psychique. Présentation du système nerveux.** — In-8 de 286 pages, avec de très nombreuses figures dans le texte. — Paris, Desclée de Brouwer, 1948.

Cet ouvrage fait partie de la Collection *Les Etudes Carmélitaines*.

Le but essentiel de cette collection est la science de la vie surnaturelle dans son évolution vers la sainteté. Mais la vie spirituelle et mystique se développe dans une âme humaine dont les dispositions la conditionnent. A son tour l'âme humaine est formellement unie à un corps déterminé dont elle dépend pour son bon fonctionnement. C'est ainsi que les *Etudes Carmélitaines* ont fait entrer dans le champ de leurs publications, à côté et en vue de leurs travaux sur la théologie mystique, des mises au point de l'état actuel des sciences psychologiques et un exposé des résultats auxquels sont parvenus les spécialistes qui analysent les rapports, normaux ou anormaux, qui lient substantiellement l'une à l'autre l'âme et le corps. Comme on le sait, cette liaison, pour la vie affective et intellectuelle, est réalisée par et dans le le système nerveux. De là l'importance, pour la psychologie religieuse, de rester en contact étroit avec la science du neurologue et avec ses progrès.

Or ces progrès ont été considérables en ces dernières années. M. P. Costa en a voulu faire le point dans un ouvrage clair, accessible même aux non-spécialistes. Il y a réussi. Son travail sera bien accueilli des directeurs d'âmes et des fervents des études mystiques, qui, de plus, auront la satisfaction de trouver, en fin de volume, une « note philosophique » où le R. P. Philippe de la Trinité montre l'accord des conclusions auxquelles, par ses méthodes propres, est parvenu M. Costa, avec les positions prises jadis par saint Thomas.

Deux autres catégories de lecteurs doivent connaître l'existence et la valeur de cet ouvrage. D'abord les médecins, et spécialement les psychiatres, pour se tenir au courant des derniers progrès réalisés dans leur art. Ensuite les professeurs de philosophie, ceux des Facultés comme ceux de l'enseignement secondaire, car il ne saurait y avoir de psychologie expérimentale sérieuse que celle qui se base sur une connaissance des conditions qui président dans le composé humain, au passage « du réflexe au psychique ».

IMPRIMATUR

Lingonis, die 3 augusti 1948

Eug. LINDECKER, *Vic. gén.*

Le gérant : A. BORDET

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)

P. 114 et 122. — Le *Musée-Bibliothèque Marial* du monastère de la Pierre-qui-Vire recevrait avec reconnaissance tout ce qui intéresse la Mariologie dans tous les domaines : iconographie, statues, statuettes et cartes postales des sanctuaires, médailles et autres objets, croix de chanoines avec l'image de la Vierge, livres anciens et récents sur tout ce qui a été écrit sur la Très Sainte Vierge tant sur l'histoire des sanctuaires, que l'art, la piété, la théologie, la musique.

Envoyer les dons pour le Musée au R. P. Marie, à l'Abbaye Sainte-Marie-de-la-Pierre-qui-Vire, par St-Léger-Vauban (Yonne). — Pour les colis postaux, préciser : en gare d'Avallon.

P. 118. — Existe-t-il une sainte *Consuelle ?*

Carmen, *Consuelle* sont des prénoms d'origine espagnole. Comme Carmen vient de Nuestra Senora del Carmen, *Consuelle* vient de *Nuestra Senora del Consuelo* « N.-D. de Consolation ».

En Espagne on trouve des jeunes filles qui s'appellent *Consuelo*, d'autres : *Ascension, Pilar* (N.-D. du Pilier), *Dolorès* (N.-D. des Sept-Douleurs).

Marie André. — **Un baroudeur de la gloire : Leclercq.** — In-8 de 56 p., 30 f. — Toulouse, Edit. du Clocher, 6, rue Tolosane, 1948.

Cette brochure bien illustrée raconte avec beaucoup de détails savoureux l'épopée du général Philippe de Hauteclocque, passé à l'histoire sous le nom de Leclerc. Ecrit pour des jeunes gens, ce résumé donne du prestigieux libérateur de Paris et de Strasbourg un portrait véridique et enthousiasmant que nos confrères sauront goûter, faire connaître autour d'eux et qui sera un des bons éléments de leur bibliothèque paroissiale.

J. Streignard. — **Pour apprendre à goûter les belles images.** — In-18 de 80 p., 90 f. — Paris, Casterman, 1947.

L. Dewert. — **Pour s'initier facilement à la philatélie.** — In-18 de 120 p., 120 f. — *Ibid.*, 1947.

Ces deux ouvrages illustrés font partie d'une « Bibliothèque des Estudiantines » (nos 7 et 8) d'origine belge qu'il est utile de connaître ailleurs. Les étudiantes y apprendront comment elles peuvent aussi agréablement qu'utilement occuper leurs loisirs. Les titres des deux ouvrages disent assez leur contenu. Signalons volontiers ces gracieux volumes à l'attention des éducatrices et des familles.

Yvan Daniel. — **Celui qui cherche... Lucien Croci.** — In-12 de 124 p., 112 f. — Paris, Bonne Presse, 1948.

Un témoignage pas ordinaire, pour illuminer la route de nos jocistes, jacistes, etc. Venu du scoutisme, Lucien, ouvrier imprimeur, chocolatier, etc., découvre la J. O. C. et se met à « conquérir ». « Je n'ai pas à parler J. O. C. ; j'ai, par ma vie, à poser un problème ». Son travail de militant à la Fédération Paris-Est, puis à la Direction régionale de Paris, puis à Berlin où il part en juin 1943... jugez-en par ceci : « Il faut que je sois, au milieu des autres, *un témoin du Christ* vivant en union intime avec lui. Un gars comme les autres, qui rit, s'amuse, travaille avec eux comme eux, et le fait avec d'autant plus de cœur, de générosité, qu'il le fait avec le Christ, pour lui et par lui, pour ses frères, en leur montrant combien est heureux celui qui est uni à Jésus et qui veut le suivre jusqu'au jour choisi par lui pour entrer avec lui dans le bonheur pour des milliards de siècles. » Arrêté et envoyé dans une île de la Baltique, Lucien y achève sa Passion pour ses frères. A la tête de chacun des chapitres de ce livre émouvant, des paroles de Lucien Croci suivent des citations de Foch, Péguy, de Saint-Exupéry, Claudel, Maurice Zundel... et sont de la même source. « *Oui, je crois au Christ et aux possibilités formidables qu'il met au cœur d'un gars de 25 ans.* » Tout le volume est rempli de ses lettres et de ses notes. Faites connaître le témoignage de Lucien C., mort pour la classe ouvrière.

R. M. Madeleine-Louise de S. — **La Congrégation de Notre-Dame de Sion.** — In-12 de 234 p. — Paris, Lethielleux, 1946.

La Congrégation a son origine dans l'influence du R. P. Alphonse Ratisbonne, le fameux converti de la médaille miraculeuse : elle a pour but la conversion d'Israël. On trouvera dans ce livre l'attachant récit de sa fondation et de ses développements, toutes indications utiles sur son esprit et le portrait surnaturel de quelques-unes de celles qui modelèrent leur vie sur son idéal.

CHAUFFAGE A LA SCIURE
Poêles à copeaux
« CALORIDOR »
23, rue des Ebazoirs, DIJON

Librairie d'Argences. MELUN.
ACHETE bibliothèques et lots de beaux ou bons livres.

A VENDRE :
HARMONIUM Dumont et Lelièvre
2 Claviers - Pédalier - Vent. électrique - *En parfait état.*
JONET, 3 Sq. Patenne, *Paris-20e*

Décors et Accessoires pour
THÉATRES-FÊTES-KERMESSES
André FALLON
Rue de l'Ecole
LIGNY - EN - BARROIS (Meuse)

VINS
de TABLE et
de DESSERT
Banyuls, Maury,
Kina, Muscat, etc.
TARIF GRATUIT SUR DEMANDE
Agents partout acceptés
SOCIÉTÉ des CAVES SAINT-GEORGES
PORT-VENDRES (Pyr-Or)

VITRAUX D'ART
de LORRAINE
12, rue Lionnois - NANCY (France)

Atelier G. JANIN
Ch. KRIEGER, Succ.
Le plus ancien atelier pour vitraux d'Art religieux de l'Est de la France
Créé en 1835
Références Mondiales

AUX FIANCÉS
Petite brochure de 16 pages (4e mille). Préparation à la réception du Sacrement de mariage. Donnée aux fiancés au moment où ils viennent s'inscrire, elle leur permettra de repasser rapidement les notions essentielles de la religion. Sages conseils.
Le numéro-spécimen : 10 fr., chez LE BRETON, curé de *Riantec* (Morbihan). C. C. P. 338-17 Nantes.

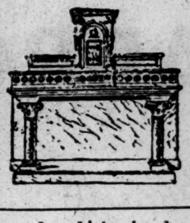

Autels, Chaires à Prêcher, Appuis de Communion, Bénitiers, etc.
Maison de confiance fondée en 1820
BARRAU-RUFFAT
TOULOUSE (Haute-Garonne)
BUREAUX et ATELIERS : 26, rue des Potiers, 26

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*, 4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)